

DÉCEMBRE 2025

RAPPORT DE RECHERCHE

N° 65

Actualisation de l'Indice de situation
sociale de la Wallonie (ISS – 12^e exercice 2025)

RÉSUMÉ

L'Indice de situation sociale (ISS) est un indicateur synthétique complémentaire au PIB. Il permet d'apporter des balises pour suivre, année après année, depuis 2004, l'évolution d'indicateurs de l'état de la situation sociale et des déséquilibres socio-économiques en Wallonie. Ces indicateurs sont regroupés au sein de dimensions représentatives des conditions de vie de la population wallonne : la démographie, la santé, le logement, la formation, la culture, la sécurité, les valeurs, le revenu et l'emploi. L'évolution de l'ISS, sur une période de 21 ans, permet de dresser le bilan du progrès sociétal de la Wallonie en comparaison avec l'évolution du PIB par habitant (mesure étalon du progrès économique).

L'examen de l'évolution de l'indice global de situation sociale (ISS) montre, au premier coup d'œil, une évolution relativement stable de la situation sociale de la population wallonne, qui se main-tient à un

niveau inférieur à celui du PIB, dont l'augmentation est quasi continue tout au long de la période. La comparaison entre les deux courbes ISS global et PIB en évolution temporelle met en évidence qu'à partir de 2017, l'écart se creuse entre la situation sociale de la population et la croissance économique. Et cet écart s'intensifie jusqu'en 2023, excepté durant la période Covid et post-Covid, au cours de laquelle les mesures de soutien des pouvoirs publics ont permis d'endiguer la hausse des inégalités socio-économiques. L'arrêt des mesures de soutien en 2023 a entraîné une reprise des inégalités (+3,4 points entre 2022 et 2023). La valeur estimée pour 2024 tend cependant à indiquer un redressement de l'ISS (+5,8 points entre 2023 et 2024) plus soutenu que la croissance du PIB (+0,8 point entre 2023 et 2024). Cette observation, reposant sur des esti-mations provisoires, devra être confirmée dans le prochain exercice.

COLOPHON

Auteurs :

Isabelle Reginster (IWEPS)
Christine Ruyters (IWEPS)

Édition et mise en page : **Evelyne Istace** (IWEPS)

Éditeur responsable : **Sébastien Brunet** (IWEPS)

Dépôt légal : D/2025/10158/19

Création graphique : **Deligraph**

<http://deligraph.com>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales,
moyennant mention de la source.

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la
prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2
5001 NAMUR

Tel : 081 46 84 11

<http://www.iweps.be>

info@iweps.be

Remerciements

Que toutes les autres personnes qui ont participé, de près ou de loin, à l'élaboration de cette douzième édition de l'ISS soient aussi chaleureusement remerciées.

Un merci particulier à Michel Martinez pour le travail de mise à jour du site [Indice de situation sociale en Wallonie - IWEPS](#), à Évelyne Istace pour le travail de mise en page et d'édition de ce rapport et à Aurélie Hendrickx pour la communication autour de ce projet.

Ce douzième exercice a été réalisé sous la direction de Sébastien Brunet, Administrateur général de l'IWEPS, et Frédéric Vesentini, directeur scientifique de la direction « Données et Indicateurs » à l'IWEPS. Nous souhaitons les remercier vivement pour leur soutien et leurs relectures avisées.

Table des matières

Remerciements.....	3
1. Introduction	5
2. Qu'est-ce que l'ISS ?	6
3. Méthodologie et indicateurs-clés de l'ISS.....	7
3.1. Méthodologie de l'ISS.....	7
3.1.1. La méthodologie de construction de l'indice.....	7
3.1.2. La temporalité de l'indice	8
3.1.3. Distinction entre les indicateurs d'état et les indicateurs de déséquilibres.....	8
3.1.4. Quelques ajustements d'indicateurs pour ce nouvel exercice.....	8
3.2. La liste des indicateurs-clés	10
4. Résultats de l'ISS de 2004 à 2024.....	16
5. Synthèse et conclusions.....	23
6. Bibliographie.....	24
7. Annexe.....	25

1. Introduction

Sous la législature 2009-2014, le Gouvernement wallon a inscrit dans sa Déclaration de Politique Régionale et dans son plan d'actions prioritaires une action spécifique relative au développement d'indicateurs complémentaires au PIB. Cette action a fait l'objet d'une décision prise le 8 novembre 2012, par laquelle le Gouvernement wallon adoptait « un set de cinq indicateurs phares, afin de guider et d'évaluer l'action du Gouvernement en complément du PIB » et chargeait l'IWEPS de les calculer. Au regard de nombreuses interpellations, notamment celles relayées dans les rapports du GIEC¹, la nécessité de changer de paradigme et donc de proposer d'autres indicateurs pour appréhender les défis de nos sociétés se fait de plus en plus pressante.

L'Indice de situation sociale figure parmi les cinq indicateurs phares recommandés par le Gouvernement wallon et fait partie du système d'indicateurs élaboré par l'IWEPS afin de mesurer les progrès accomplis par la Wallonie dans une perspective de développement durable. Cet indice synthétique se compose de deux indices composites, un indice d'état de la société et un indice des déséquilibres socio-économiques.

Cet indice « ISS » est actualisé chaque année avec un mode de calcul et une couverture des dimensions stabilisés. Ce douzième exercice présente une série temporelle qui couvre 21 années, de 2004 à 2024. Pour cette dernière année, les calculs sont réalisés à partir des données observées ou estimées disponibles, ce qui permet de réaliser un calcul provisoire de l'ISS pour 2024.

Depuis 2020, le choc de la crise sanitaire, conjugué aux conséquences des changements climatiques et des conflits majeurs en Europe et au niveau international, dont la flambée des prix de l'énergie et de l'alimentation, a eu des impacts économiques et sociaux indéniables à l'échelle des États. La Wallonie n'a pas été épargnée par ces tensions, qui se traduisent par des défis persistants quant aux conditions de vie de la population.

Cette édition 2025 se concentre sur une actualisation de l'indice synthétique et de ses composantes à partir des données observées ou estimées disponibles. Les analyses détaillées, quantitatives et qualitatives, sur les effets conjugués des crises récentes et des transformations structurelles qui impactent les conditions de vie de la population, telles que proposées dans les éditions précédentes (rapports de 2020 à 2023) seront actualisées dans une prochaine édition.

Ce rapport se structure en quatre sections. Les sections 2 à 4 sont consacrées à la présentation de ce nouvel exercice de l'ISS et à l'actualisation des résultats, en évolution temporelle de 2004 à 2023, à laquelle est ajoutée une estimation provisoire pour 2024. La section 5 synthétise les principaux résultats et dégage les conclusions et perspectives.

¹ <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-i/>

2. Qu'est-ce que l'ISS ?

L'ISS est un indice synthétique qui cherche à dresser un panorama statistique du développement social de la Wallonie. Sa dernière version couvre une période temporelle de 21 ans. Il s'articule autour de dimensions généralement reconnues comme constituantes des conditions de vie et de la qualité de vie d'une population.

Sa construction s'inspire des ISS américain (Miringoff & Miringoff, 1995, 1996, 1999) et français (Boutaud, 2007, 2009 ; Jany-Catrice & Zotti, 2011), ainsi que de l'Indice canadien du Mieux-Être (ICME) (Michalos *et al.*, 2011).

L'ISS synthétise un ensemble d'indicateurs-clés regroupés au sein de dimensions représentatives, d'une part, de l'état de la société et, d'autre part, des déséquilibres socio-économiques. Il est construit en trois niveaux d'agrégation. Partant d'un tableau de bord d'indicateurs de conditions de vie, des indicateurs-clés sont sélectionnés suivant des critères transparents d'acceptabilité (voir encadré 1). Ces indicateurs-clés sont ensuite agrégés en deux indices synthétiques, l'un reprenant les indicateurs-clés de l'état de la société et l'autre reprenant les indicateurs-clés des déséquilibres socio-économiques. Enfin, un indice synthétique global, nommé l'ISS global, agrège l'ensemble des dimensions pour les deux sous-parties. Cet indice traduit donc en un seul chiffre le concept multidimensionnel de progrès social. Son évolution temporelle permet de suivre les progrès de la situation sociale des Wallons et des Wallonnes en rapport avec l'évolution de la situation économique de la Wallonie synthétisée par le PIB. Quant à l'interprétation des tendances observées, elle passe par l'analyse de l'évolution de chacune des composantes de l'indicateur.

Les dimensions et composantes proposées pour la construction de l'ISS wallon se basent notamment sur l'analyse des expériences éprouvées à travers le monde (Reginster *et al.*, 2013), le suivi de la situation des Droits de l'Homme et celui de l'Agenda 2030 des objectifs de développement durable.

Si l'objectif principal de l'indice synthétique est le suivi de l'évolution temporelle du développement social de la Wallonie sur une période de plus en plus longue, il vise également à favoriser la comparaison avec les autres régions européennes. Il en découle que les choix des indicateurs-clés et des sources mobilisées pour les calculer sont réalisés en tenant compte de cet objectif. Les indicateurs-clés sont accessibles sur le site de l'IWEPS dédié aux indicateurs complémentaires au PIB en Wallonie (<http://icpib.iweps.be>) et présentés en annexe de ce rapport, en évolution temporelle et en comparaison avec la Belgique. Selon la disponibilité des données, les indicateurs sont déclinés par sexe pour la Wallonie.

3. Méthodologie et indicateurs-clés de l'ISS

La méthodologie de construction de l'indicateur a été validée par un comité des utilisateurs mis en place conformément à la décision du Gouvernement wallon relative au projet des indicateurs complémentaires au PIB. Ce comité a rassemblé des professeurs et experts belges et étrangers reconnus nationalement et/ou internationalement pour leurs engagements et leurs travaux en la matière, des représentants de la société civile, des représentants du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie), des représentants de la Fédération des CPAS et des représentants des organisations de lutte contre la pauvreté. Les remarques, commentaires et suggestions reçus lors des échanges avec ce comité ont été pris en considération, analysés et, le cas échéant, intégrés dans chaque nouvel exercice, dans la limite des contraintes techniques ou scientifiques et de la disponibilité des données. [Un site internet dédié aux indicateurs complémentaires au PIB en Wallonie](#) existe depuis juin 2016. Les retours sur les informations disponibles sur ce site ont également alimenté nos travaux.

MÉTHODOLOGIE DE L'ISS

3.1.1. La méthodologie de construction de l'indice

La méthodologie de construction de l'indice reste identique à celle des années précédentes. Elle est synthétisée dans l'encadré 1 ci-dessous.

Encadré 1 : Méthodologie de l'Indice de situation sociale (ISS) de la Wallonie

Le choix des indicateurs-clés illustrant les différentes facettes de la situation sociale constitue la première étape dans la construction de l'indice synthétique. La sélection est opérée parmi les indicateurs d'un tableau de bord large, selon leur capacité à répondre à six critères d'acceptabilité :

1. Pertinent par rapport aux leviers d'actions (ou préoccupations) des utilisateurs wallons ;
2. Facile à comprendre ;
3. Fiable, valide ;
4. Sensible aux changements ;
5. Disponible en temps opportun, facile à obtenir, et périodiquement mis à jour ;
6. Un constituant et/ou un déterminant de la situation sociale ; indicateur contribuant à une vision cohérente et globale de la situation sociale en Wallonie.

Pour leur agrégation, les valeurs de ces indicateurs-clés sont mises en indice par rapport à l'année de référence (2004). Cette méthode est particulièrement appropriée dans le cas de l'analyse temporelle qui est un des objectifs de l'ISS.

Certains indicateurs contribuent à améliorer la situation sociale (les indicateurs de formation, par exemple), d'autres ont tendance à la dégrader (les accidents de la route, par exemple). Pour agréger ces deux catégories d'indicateurs, il faut leur donner une même orientation. Pour y parvenir, un « renversement » des facteurs de dégradation est opéré. Techniquement, s'agissant d'indices temporels, il suffit de remplacer ces derniers par leur inverse ($1/x$).

Une agrégation par moyenne simple par dimension est réalisée, suivie d'une agrégation des deux indices résultats (indice d'état et indice des déséquilibres socio-économiques) par moyenne simple pour le calcul de l'ISS global.

Pour plus de détails sur la méthodologie : [Reginster I., Ruyters C. \(2014\), Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie \(1^{er} exercice\). Rapport de recherche IWEPS](#).

3.1.2. La temporalité de l'indice

Pour ce douzième exercice, l'année 2023 vient compléter la série temporelle. De plus, les indicateurs pour lesquels des données observées ou estimées sont disponibles pour l'année 2024 sont actualisés, ce qui permet d'estimer plusieurs dimensions de l'ISS et de réaliser un calcul provisoire de l'indice synthétique pour 2024, représenté en pointillé dans les graphiques.

Comme pour les exercices précédents, en tenant compte à la fois des critères de lisibilité et de rigueur statistique, l'indice synthétique a été recalculé à partir de 2004, année de référence pour la mise en indice.

L'indice synthétique ISS est donc calculé annuellement pour les années 2004 à 2024 (à titre provisoire pour cette dernière année), soit une période de 21 ans, avec l'année 2004 en indice 100.

À noter que si les statistiques sont disponibles avant 2004, les valeurs sont présentées dès 2002 sur [le site internet](#) et dans l'annexe 1 de ce document.

3.1.3. Distinction entre les indicateurs d'état et les indicateurs de déséquilibres

La distinction entre les indicateurs d'état et les indicateurs de déséquilibres, proposée dans les exercices précédents, est maintenue pour le présent exercice :

- Les indicateurs « d'état de la société » mesurent des ressources sociales ou capitaux transmissibles aux générations futures. Sur le plan mathématique, ce sont des moyennes de la situation sur les différentes dimensions en Wallonie ;
- Les indicateurs de « déséquilibres socio-économiques » mesurent des écarts, sources de tensions, entre sous-groupes définis *a priori* (hommes/femmes, origine ethnique, âge) ou par la statistique (quartiles). Sur le plan mathématique, ce sont des écarts relatifs entre ces groupes de caractéristiques différentes qui sont proposés.

L'écart relatif est une valeur (exprimée en %) qui permet d'apprécier l'écart (la différence) entre deux valeurs, rapporté à une des deux valeurs.

Dans le cadre de nos travaux, les valeurs considérées sont celles des deux groupes vivant des situations différentes qui sont sélectionnés. Par exemple, pour l'écart relatif des salaires entre les hommes et les femmes, l'indicateur repris est la différence entre les salaires médians journaliers des hommes et des femmes, rapportée au salaire médian journalier des hommes.

Par ailleurs, le coefficient interquartile retenu pour mesurer l'inégalité des salaires rapporte la différence entre le 3^e et le 1^{er} quartile à la médiane : $(Q_3 - Q_1)/Q_2$. Plus le coefficient interquartile est élevé, plus le degré d'inégalité de revenu est élevé. Comme il se réfère à la valeur médiane, il permet de comparer la dispersion de séries dont les valeurs médianes sont fort différentes.

Les détails des différents calculs d'écarts relatifs pour rendre compte des déséquilibres ou inégalités sont présentés en annexe pour chacun des indicateurs.

3.1.4. Quelques ajustements d'indicateurs pour ce nouvel exercice

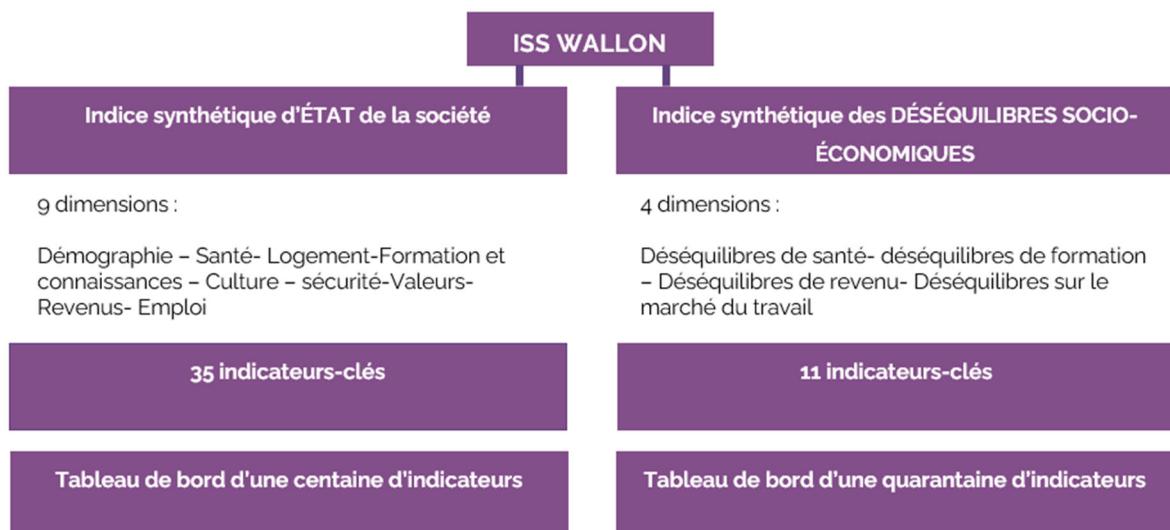
Dans la dimension *santé*, l'indicateur relatif au « pourcentage d'élèves de 6^e primaire en surcharge pondérale (obésité comprise) », inclus de longue date dans l'ISS, n'a pu être actualisé depuis 2021 en raison de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'organisation des bilans de santé obligatoires en milieu scolaire, conjugué à la nécessité, pour l'École de Santé publique de l'ULB, de reconstruire le traitement de ces données à partir de l'année 2022-2023. Étant donné l'importance de cet indicateur comme constituant de l'ISS, nous le maintenons parmi les indicateurs, mais sans actualisation récente.

Dans la dimension *logement*, l'indicateur « pourcentage d'emprunteurs de crédits hypothécaires non regularisés » publié par la Centrale des crédits aux particuliers de la Banque Nationale de Belgique, n'a pu être actualisé en raison d'une modification profonde apportée à la base de données qui a provoqué une rupture de série, rendant impossible toute comparaison entre 2023 (et les années antérieures) et 2024. Il conviendra de s'accorder avec les instructions de la Banque Nationale de Belgique pour le suivi de cet indicateur.

Tableau 1 : Comparaison du nombre de dimensions de l'ISS wallon entre les différents exercices publiés

		ISS 2014	ISS 2015	ISS 2016	ISS 2017	ISS 2018	ISS 2019	ISS 2020	ISS 2021	ISS 2022	ISS 2023	ISS 2024	ISS 2025
Di- men- sions cou- vertes	Dimensions couvertes	10	11	11	13	13	13	13	13	13	13	13	13
	Pour l'indice « état de la société »	8	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
	Pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	2	2	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Indica- teurs- clés	Indicateurs-clés	24	27	30	37	37	40	42	42	42	47	46	46
	Pour l'indice « état de la société »	18	23	26	28	28	30	32	32	32	36	35	35
	Pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	6	4	4	9	9	10	10	10	10	11	11	11
Tableau de bord : nombre d'indicateurs		107	121	124	132	132	135	140	140	140	145	145	145

Figure 1 : La structure et les dimensions de l'ISS wallon (12^e exercice)



3.2. LA LISTE DES INDICATEURS-CLÉS

Tableau 2 : Liste des 35 indicateurs-clés d'état de la société

	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2020/2023
DÉMOGRAPHIE	Espérance de vie à la naissance	années	STATBEL	STATBEL – les tables de mortalité annuelles, en âge révolu	2002-2024
DÉMOGRAPHIE	Pourcentage de mères isolées lors de l'accouchement (ni en couple ni dans leur famille)	%	ONE Banque de données médico-sociales (BDMS) Données avis de naissance	ONE	2004-2024
SANTÉ	Pourcentage de personnes déclarées malades chroniques (concernées par une des situations de dépendance donnant droit au forfait maladie chronique)	%	Agence Inter-Mutualiste (AIM)	Agence Inter-Mutualiste (AIM)	2006-2023
SANTÉ	Taux de suicide	nombre par 100 000	STATBEL, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS	2002-2022
SANTÉ	Nombre d'années de vie perdues à 70 ans (standardisées)	années	STATBEL, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS	2003-2022
SANTÉ	Pourcentage d'élèves de 6 ^e primaire en surcharge pondérale (obésité comprise)	%	ONE – Recueil de données sanitaires PSE	SIPES - ULB	2010-2020
SANTÉ	Pourcentage de consommateurs d'antidépresseurs	%	Agence Inter-Mutualiste (AIM)	Agence Inter-Mutualiste (AIM)	2008-2023
LOGEMENT	Rapport entre le prix médian des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté	/	Cadastre SPF Finances et BNB	IWEPS	2002-2024 (valeur estimée HERMREG pour le revenu disponible ajusté 2024)
LOGEMENT	Pourcentage d'emprunteurs de crédits hypothécaires non regularisés	%	BNB Centrale des crédits aux particuliers	BNB	2007-2023

	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2020/2023
LOGEMENT	Pourcentage de compteurs à budget actifs en électricité suite à un défaut de paiement	%	CWAPE	CWAPE	2007-2024
LOGEMENT	Pourcentage de compteurs d'eau en défaut de paiement	%	SPGE Aquawal	SPGE	2006-2024
LOGEMENT	Pourcentage de candidats locataires sociaux	%	SWL et STATBEL	IWEPS	2013-2024
FORMATION	Pourcentage d'adultes de 25 à 64 ans sans diplôme ou uniquement avec un diplôme primaire	%	Enquête sur les forces de travail EFT	STATBEL	2002-2024
FORMATION	Pourcentage d'adultes de 25 à 64 ans ayant un diplôme du supérieur	%	Enquête sur les forces de travail EFT	STATBEL et Eurostat	2002-2024
FORMATION	Pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation	%	Enquête sur les forces de travail EFT	Eurostat	2002-2024
FORMATION	Pourcentage d'élèves « à l'heure » dans le secondaire de plein exercice	%	Ministère de la FW-B - AGERS fichiers « pilotage »	AGERS	2004-2024
FORMATION	Pourcentage de personnes âgées de 25-64 ans qui ont participé à une formation pendant les quatre semaines de la période de référence	%	Enquête sur les forces de travail EFT	STATBEL et Steunpunt WSE	2004-2024
SÉCURITÉ	Nombre de tués dans des accidents de la route (surveillance du décès dans les 30 jours à dater de l'accident)	nombre/million d'habitants	STATBEL et VIAS	STATBEL et VIAS, IWEPS	2002-2024

	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2020/2023
SÉCURITÉ	Nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence d'alcool	nombre/million d'habitants	STATBEL et VIAS	STATBEL et VIAS, IWEPS	2005-2024
SÉCURITÉ	Nombre d'infractions contre l'intégrité physique	nombre/million d'habitants	CGOP/statistiques policières de la criminalité, données de gestion	CGOP/statistiques policières de la criminalité, données de gestion	2002-2024
CULTURE	Pourcentage d'usagers emprunteurs des bibliothèques publiques de la FW-B	%	MFWB, AG Culture – Service général de l'Action territoriale	MFWB	2004-2023
CULTURE	Moyenne annuelle des participants aux animations organisées par les réseaux locaux de lecture de la FW-B	nombre/ animation	MFWB, AG Culture – Service général de l'Action territoriale	MFWB et IWEPS	2004-2023
CULTURE	Fréquentation par les Belges francophones des attractions touristiques culturelles et naturelles proposées en Wallonie	%	Commissariat général au Tourisme, Observatoire du Tourisme wallon	CGT et IWEPS	2008-2024
VALEURS	Indice de satisfaction globale de la vie	indice de 0 à 10	Baromètre social de Wallonie (BSW) et European Values Study (EVS) + Veenhoven + European Social Survey ESS + Enquêtes de Santé de Sciensano + STATBEL, Suivi trimestriel des conditions de vie	IWEPS, estimation	BSW : 2007, 2012 et 2013 ; EVS (Belgique) 2002-2012 ; Veenhoven (Belgique : 2002-2012 ; Wallonie : 2002 et 2012) ; ESS 2002-2018 ; Enquêtes de santé COVID 19 Sciensano 2020-2021 ; STATBEL : 2021-2024
VALEURS	Pourcentage du montant total des libéralités par rapport au revenu total net imposable des ménages	%	SPF Finances	IWEPS	2005-2022

	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2020/2023
VALEURS	Pourcentage de nouveaux donneurs de sang parmi les adultes de 18 à 65 ans	%	Croix-Rouge de Belgique et STATBEL	IWEPS	2006-2024
REVENU	Revenu disponible ajusté net par habitant	euros de 2015, par habitant	ICN Institut des Comptes Nationaux	IWEPS	2002-2023 (estimation HERMREG 2024)
REVENU	Pourcentage de majeurs ayant été admis à la procédure en règlement collectif de dettes	%	STATBEL et BNB - Centrale des crédits aux particuliers	BNB et IWEPS	2007-2024
REVENU	Pourcentage d'adultes bénéficiaires de l'aide sociale (RIS ERIS GRAPA/RGPA)	%	SPP-IS ((E)RIS), SFP (GRAPA et RG), STATBEL (population)	IWEPS	2007-2023
EMPLOI	Taux d'emploi BIT des 20 à 64 ans	%	Enquête sur les forces de travail EFT	STATBEL + Eurostat	2002-2024
EMPLOI	Salaire journalier brut médian : rémunérations ordinaires	euros/ETP (équivalent temps plein)	Office National de Sécurité Sociale ONSS	IWEPS	2002-2023
EMPLOI	Pourcentage d'emploi temporaire parmi les salariés (15 à 64 ans)	%	Enquête sur les forces de travail EFT	STATBEL et IWEPS	2002-2024
EMPLOI	Pourcentage de chômeurs BIT de longue durée (plus d'un an) dans la population totale des chômeurs (15 ans et plus)	%	Enquête sur les forces de travail EFT	STATBEL + Eurostat	2002-2024
EMPLOI	Pourcentage de personnes ayant pris un congé thématique	%	ONEM - Statistiques des paiements ONSS	IWEPS	2002-2024
EMPLOI	Pourcentage de titulaires salariés et indépendants de l'AMI en incapacité de travail depuis plus d'un an et ayant une reconnaissance médicale en invalidité, rapporté à la population wallonne d'âge actif (15 à 64 ans)	%	INAMI STATBEL BfP, IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen : HERMREG	BfP, IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen : HERMREG (moyenne annuelle au 30 juin)	2009-2023

Tableau 3 : Liste des 11 indicateurs-clés des déséquilibres socio-économiques

Dimensions	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2021/2023
DÉSÉQUILIBRES de SANTÉ	Écart relatif entre les taux de suicide des hommes et des femmes		STATBEL, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS	2002-2022
DÉSÉQUILIBRES de SANTÉ	Écart relatif entre les % de consommateurs d'antidépresseurs chez les hommes et les femmes		Agence Inter-Mutualiste (AIM)	IWEPS et AIM	2008-2023
DÉSÉQUILIBRES de SANTÉ	Ecart relatif entre les taux de mortalité des hommes bénéficiaires du BIM et des hommes non-bénéficiaires BIM		Agence Inter-Mutualiste (AIM)	IWEPS et AIM	2003-2024
DÉSÉQUILIBRES de FORMATION	Écart relatif entre les pourcentages d'hommes et de femmes de 30 à 34 ans diplômés du supérieur		Enquête sur les forces de travail EFT	STATBEL et IWEPS	2002-2024
DÉSÉQUILIBRES de FORMATION	Écart relatif entre les pourcentages d'hommes et de femmes âgés de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation		Enquête sur les forces de travail EFT	IWEPS	2002-2024
DÉSÉQUILIBRES des REVENUS	Coefficient interquartile des salaires des salariés wallons assujettis à l'ONSS		Office National de Sécurité Sociale ONSS	IWEPS, différence interquartile des salaires journaliers bruts médians des salariés wallons assujettis à l'ONSS, estimés sur la base des ETP par classe salariale, en moyenne annuelle	2002-2023

Dimensions	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2021/2023
DÉSÉQUILIBRES des REVENUS	Écart relatif salarial femmes-hommes calculé sur la base du salaire horaire brut moyen (temps plein et temps partiel) dans le secteur privé		Enquêtes annuelles sur la structure et la répartition des salaires – STATBEL	IWEPS	2002-2022
DÉSÉQUILIBRES des REVENUS	Écart relatif entre les pourcentages de bénéficiaires du RIS (Revenu d'Intégration Sociale) de 18 à 24 ans et de 25 à 45 ans		STATBEL et SPP Intégration Sociale	IWEPS	2003-2023
DESEQUILIBRES sur le MARCHÉ du TRAVAIL	Écart relatif entre les taux de chômage BIT des jeunes (15 à 24 ans) et des adultes (25 à 49 ans)		Enquête sur les forces de travail EFT	STATBEL + IWEPS	2002-2024
DESEQUILIBRES sur le MARCHÉ du TRAVAIL	Écart relatif entre les taux d'emploi BIT des personnes nées en Belgique et des personnes nées hors UE		Enquête sur les forces de travail EFT	Steunpunt WSE et IWEPS	2002-2024
DESEQUILIBRES sur le MARCHÉ du TRAVAIL	Écart relatif entre les taux d'emploi BIT des personnes de 25 à 64 ans ayant un niveau de diplôme du secondaire et des personnes ayant un niveau de diplôme du supérieur		Enquête sur les forces de travail EFT	IWEPS	2002-2024

4. Résultats de l'ISS de 2004 à 2024

L'ISS agrège deux indices, l'indice d'état de la société et l'indice des déséquilibres socio-économiques. Le premier indice renseigne sur l'évolution de l'état général de la situation sociale en Wallonie à travers neuf dimensions : la démographie, la santé, le logement, la formation, le revenu, l'emploi, la culture, la sécurité et les valeurs. Le deuxième indice met en évidence les déséquilibres, discriminations et inégalités au sein de la population à travers quatre dimensions : la santé, la formation, le revenu et l'emploi. L'analyse de l'évolution des différentes dimensions et des indicateurs-clés est essentielle pour l'interprétation des résultats.

Le graphique 1 présente la courbe d'évolution de l'indice « état de la société » (résultat de l'agrégation des neuf dimensions et des 35 indicateurs-clés qui le constituent) en comparaison à celle du PIB/habitant. L'une et l'autre sont présentées en indice 100 par rapport à l'année de référence 2004.

Graphique 1 : Évolution de l'indice « état de la société » de 2004 à 2024* et comparaison au PIB/habitant (indice 100 en 2004), 12^e exercice



* = provisoire (pour 2024)

Sources : AIM, BCSS, BfP-HERMREG, BNB-CCP, BSW, CGOP/B, CGT-OTW, Croix Rouge de Belgique, CWaPE, EVS, IBSR, ICN, INAMI, Ministère FW-B - AGERS, Ministère FW-B - AG Culture - AG Action territoriale, ONE - BDMS - PSE, ONEM, ONSS, Sciensano, SIPES-ULB, SPGE, SPF Economie-Infographie, SPF Finances, SPP IS, Statbel-EFT - RN, Steunpunt WSE, VIAS, Veenhoven (2012)

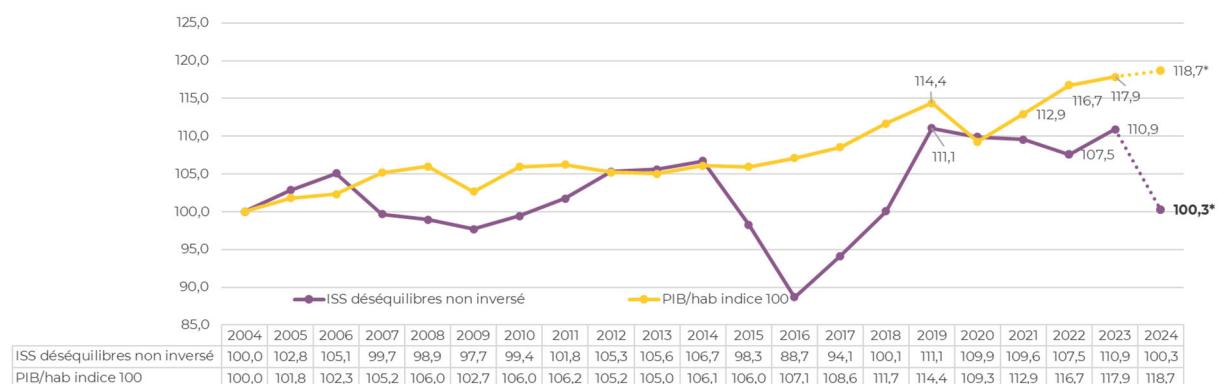
Calculs : IWEPS ; pour le PIB/habitant, ICN et estimations HERMREG provisoires (pour 2024)

Ce graphique montre que, globalement, sur l'ensemble de la période 2004-2024, les indicateurs sociaux d'état évoluent positivement (indice 100 en 2004 ; 117,9* en 2024).

Une analyse plus détaillée distingue quatre phases d'évolution. Une première phase, de 2005 à 2011, est caractérisée par une détérioration des indicateurs sociaux d'état (indice 100 en 2004 ; 95,7 en 2011), parallèle à une augmentation du PIB (indice 100 en 2004 ; 106,2 en 2011), contrariée en 2008 par la crise financière (indice de 102,7 en 2009) qui n'a eu que peu d'effet sur l'évolution de l'indice de situation sociale. Une deuxième phase, de 2011 à 2019, se distingue par une progression régulière des indicateurs sociaux d'état (+19,6 points) à un rythme plus soutenu que l'accroissement du PIB (+8,2 points). En 2020, le choc engendré par la pandémie de Covid-19 entraîne une chute du PIB (-5,1 points) et une dégradation des indicateurs sociaux d'état (-4,9 points). S'ensuit une période post-Covid chahutée par les multiples crises successives (inflationniste, énergétique, géopolitique) et transformations climatiques récentes. Cette dernière phase est caractérisée par un rebond de la croissance économique (+8,3 points entre 2020 et 2024) accompagnée d'une progression soutenue de l'ISS (+7,5 points entre 2020 et 2024). Remarquons l'évolution tendancielle comparable à la hausse des deux courbes sur l'ensemble de la période observée de 20 ans (indice de 118,7 pour le PIB et de 117,9 pour l'indice « état de la société »).

Le graphique 2 illustre la courbe de l'indice des « déséquilibres socio-économiques », résultat de l'agrégation des quatre dimensions et des onze indicateurs-clés qui le composent. Une augmentation des déséquilibres a tendance à dégrader la situation sociale ; par conséquent, une diminution de l'indice des déséquilibres illustre une amélioration de la situation. Il est important de noter que, pour l'introduction dans le résultat de l'ISS global (voir graphique 3), la courbe des déséquilibres a été inversée.

Graphique 2 : Évolution de l'indice « déséquilibres socio-économiques » (non inversé) de 2004 à 2024* et comparaison au PIB/habitant (indice 100 en 2004), 12^e exercice



* = provisoire (pour 2024)

Sources : AIM, BCSS, ICN, ONSS, SPP-IS, Statbel – Bulletin de déclaration des décès, Enquêtes annuelles sur la structure des salaires – EFT – RN, Steunpunt WSE.

Calculs : IWEPS ; pour le PIB/habitant, ICN et estimations HERMREG provisoires (pour 2024)

Clé de lecture pour les déséquilibres : s'agissant d'indicateurs non inversés, une augmentation de l'indice correspond à une augmentation des déséquilibres observés.

Ce graphique montre une trajectoire sinuuse de la courbe des déséquilibres socio-économiques, qui contraste avec l'évolution tendancielle à la hausse du PIB et de l'indice « état de la société ».

L'analyse des évolutions en cours de période distingue six phases. Une première phase, de 2004 à 2006, se caractérise par un accroissement des indicateurs de déséquilibres socio-économiques supérieur à la progression du PIB. S'ensuivent quelques années, de 2006 à 2009, au cours desquelles les déséquilibres socio-économiques diminuent parallèlement à une stagnation du PIB. À partir de 2009, - peut-être en lien avec la relance post-crise financière de 2008 -, la courbe des déséquilibres augmente jusqu'en 2019, suspendue entre 2015 et 2018 en raison notamment d'une fluctuation « erratique » des indicateurs mesurant les inégalités de genre parmi les diplômés de l'enseignement supérieur (indicateur 39 en annexe) et parmi les jeunes en décrochage scolaire (indicateur 40 en annexe), mais aussi en raison de l'augmentation de l'écart relatif entre les jeunes bénéficiaires du RIS (18-24 ans) et les adultes (indicateur 43 en annexe), d'une part, et entre le taux d'emploi des personnes nées en Belgique et celui des personnes nées hors UE, résidant en Belgique depuis cinq ans ou moins, d'autre part (indicateur 45 en annexe).

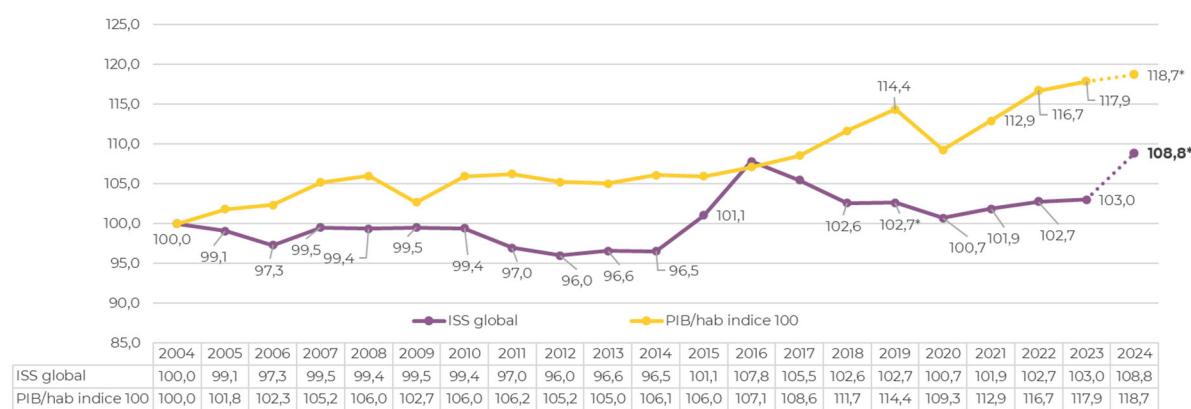
À partir de 2020, les différentes mesures de soutien des pouvoirs publics pour faire face à la crise sanitaire et à celles qui s'en sont suivies ont permis d'endiguer la flambée des inégalités socio-économiques (-2,4 points entre 2020 et 2022). La valeur de l'indice des déséquilibres socio-économiques de 2023 montre, quant à elle, une reprise des augmentations des inégalités (+3,4 points par rapport à 2022), probablement liée à l'arrêt des mesures de soutien. Pour l'année 2024, les estimations provisoires indiquent une nette inversion de la courbe, signe d'une forte réduction des inégalités. Cette observation nécessite toutefois d'être considérée avec réserve dans la mesure où près de la moitié

des indicateurs de déséquilibres (cinq sur onze) ne sont pas encore disponibles pour 2024 et ne sont donc pas actualisés.

Par ailleurs, il convient de tenir à l'œil les constats relevés dans les analyses réalisées dans les éditions précédentes de ce rapport (2021, 2022 et 2023), selon lesquels la succession des crises a aggravé la situation de certaines catégories de la population les plus fragilisées. Certaines d'entre elles, parmi les plus précarisées, ont basculé dans une situation de désaffiliation sociale et de non-recours aux droits sociaux et aux services sociaux. Ces personnes passent *de facto* sous les radars de la statistique et deviennent invisibles dans les données disponibles.

Le graphique 3 présente la courbe d'évolution de l'indice agrégeant les dimensions des deux graphiques précédents, en comparaison visuelle avec la courbe d'évolution du PIB/habitant, l'une et l'autre étant présentées en indice 100 par rapport à l'année de référence 2004.

Graphique 3 : Évolution de l'ISS global de 2004 à 2024* et comparaison au PIB/habitant (indice 100 en 2004), 12^e exercice



* = provisoire (pour 2024)

Sources : BCSS, BfP-HERMREG, BNB-CCP, BSW, CGOP/B, CGT-OTW, Croix-Rouge de Belgique, CWaPE, EVS, IBSR, ICN, INAMI, Ministère FW-B - AGERS, Ministère FW-B - AG Culture – AG Action territoriale, ONE - BDMS - PSE, ONEM, ONSS, Sciensano, SIPES-ULB, SPGE, SPF Economie-Infographie, SPF Finances, SPP IS, Statbel- Bulletin des déclarations de décès, Enquêtes annuelles sur la structure des salaires - EFT - RN, Steunpunt WSE, VIAS, Veenhoven (2012)

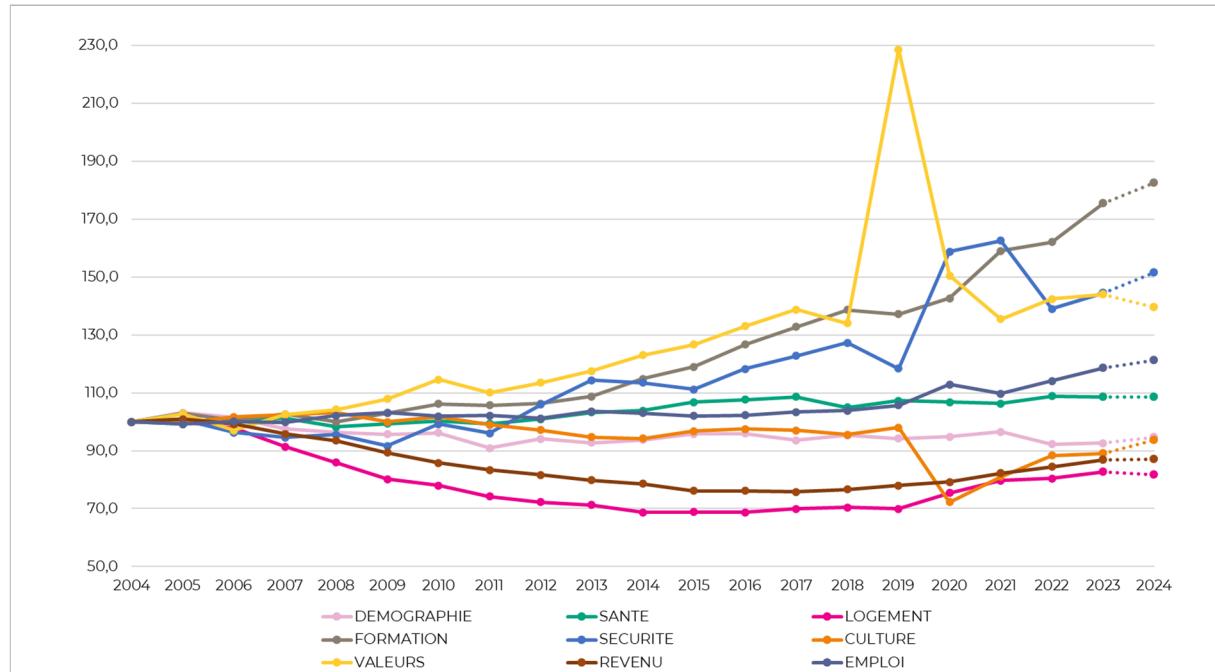
Calculs : IWEPS ; pour le PIB/habitant, ICN et estimations HERMREG provisoires (pour 2024)

Ce graphique montre qu'entre 2004 et 2023 l'évolution tendancielle de l'ISS global est relativement stable (103,0 en 2023 ; base 2004=100), en se maintenant à un niveau inférieur à celui du PIB (117,9 en 2023 ; base 2004=100). La valeur estimée pour 2024 tend à indiquer un redressement plus marqué de cet indice (+5,8 points entre 2023 et 2024) par rapport à la croissance du PIB (+0,8 point entre 2023 et 2024), sous réserve de l'observation formulée au point précédent concernant les estimations provisoires pour les indicateurs de déséquilibres socio-économiques.

Entre 2016 et 2019, l'accroissement du PIB (+7,3 points) va de pair avec une dégradation de la situation sociale (- 5,1 points). En 2020, la crise sanitaire provoque une chute du PIB (-5,1 points entre 2020 et 2019) accompagnée d'une détérioration « contenue » de la situation sociale (-2,0 points) concomitante aux mesures de soutien des pouvoirs publics. Entre 2021 et 2023, la reprise des activités économiques dans un climat de crise inflationniste et énergétique engendre une relance du PIB (+8,6 points entre 2020 et 2023), alors que l'indice de situation sociale (ISS) peine à se redresser (+2,3 points entre 2020 et 2023). Entre les deux courbes, l'écart se creuse à partir de 2017, abstraction faite de l'année 2020 marquée par la Covid-19. Pour l'année 2024, les réserves formulées dans l'analyse des graphiques précédents restent de mise.

L'analyse peut se poursuivre par une présentation des courbes d'évolution des neuf dimensions prises en considération dans l'ISS, au travers des indicateurs d'état. Pour rappel, pour l'année 2024, nous disposons de données observées ou estimées pour 23 indicateurs parmi les 35 indicateurs composant l'indice « état de la société ».

Graphique 4 : Évolution des différentes dimensions de l'ISS état, de 2004 à 2024* estimé (indice 100 en 2004), 12^e exercice



Sources : AIM, BCSS, BfP-HERMREG, BNB-CCP, BSW, CGOP/B, CGT-OTW, Croix Rouge de Belgique, CWaPE, EVS, IBSR, ICN, INAMI, Ministère FW-B - AGERS, Ministère FW-B – AG Culture – AG Action territoriale, ONE - BDMS - PSE, ONEM, ONSS, Sciensano, SIPES-ULB, SPGE, SPF Economie-Infographie, SPF Finances, SPP IS, Statbel Bulletin des déclarations de décès, enquêtes annuelles sur la structure des salaires – EFT – RN, Steunpunt WSE, VIAS, Veenhoven (2012)

Calculs : IWEPS

En première approche, le graphique 4 montre, d'une part, une diversité d'évolutions selon les dimensions appréhendées dans l'ISS et, d'autre part, les bouleversements provoqués par la crise sanitaire de 2020 et celles qui s'en sont suivies (crises inflationniste, énergétique, géopolitique) et transformations climatiques.

Une observation plus fine permet de distinguer les évolutions de chacune des dimensions selon leur type de progression :

1) Une tendance à l'amélioration pour les dimensions suivantes :

- **Formation** : amélioration expliquée par une augmentation des adultes diplômés du supérieur (indicateur 14), une augmentation des adultes en formation continue à partir de 2021 (indicateur 16), une augmentation des élèves « à l'heure » dans le secondaire (indicateur 16), une diminution des adultes sans diplôme ou très faiblement diplômés (enseignement primaire) (indicateur 13), une diminution des jeunes en situation d'abandon scolaire précoce jusqu'en 2023 (hausse en 2024) (indicateur 15).
- **Sécurité** : amélioration expliquée par une diminution des tués dans les accidents de la route (indicateur 18) et une diminution depuis 2009 du nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence de l'alcool (indicateur 19). Pour ce dernier indicateur, l'année 2020 se distingue particulièrement par une baisse sensible, en raison notamment de la plus faible mobilité des personnes durant le confinement ainsi que de la fermeture de l'Horeca réduisant *de facto* la consommation d'alcool en dehors des lieux de

domicile ou de résidence (même si la consommation privée peut avoir augmenté). Entre 2020 et 2022, les chiffres sont repartis à la hausse, et stabilisés depuis.

- **Valeurs** (générosité et satisfaction de vie) : augmentation des libéralités déclarées en pourcentage du revenu total net imposable des ménages (indicateur 25), relative stagnation de l'indice de satisfaction de vie, avec une forte chute durant les années de crise sanitaire (2020 et 2021) (indicateur 24), fluctuations du pourcentage des nouveaux donneurs de sang avec une diminution tendancielle depuis 2020 (indicateur 26)

2) Une tendance plus ou moins stable dans le temps, mais contrastée au sein des dimensions suivantes :

- **Santé** : réduction du nombre d'années de vie perdues (avant 70 ans) (indicateur 5), réduction tendancielle du taux de suicide déclaré (indicateur 4), augmentation tendancielle contenue du pourcentage de personnes en situation de dépendance donnant droit au forfait de malade chronique (indicateur 3) et une stagnation tendancielle du pourcentage de consommateurs d'antidépresseurs (légère augmentation au cours des deux dernières années. (indicateur 7).
- **Emploi** : augmentation tendancielle du salaire médian (indicateur 31), augmentation contenue du taux d'emploi BIT, accentuée en 2024 (indicateur 30), augmentation du nombre de salariés bénéficiant d'un congé thématique (indicateur 34), mais une forte augmentation du pourcentage de travailleurs en incapacité de travail de longue durée (indicateur 35).
- **Démographie** : augmentation de l'espérance de vie à la naissance, interrompue en 2020 en raison de la crise de la Covid-19, suivie d'une reprise en 2021 (indicateur 1) ; mais une tendance à l'augmentation du pourcentage de mères isolées à la naissance jusqu'en 2011, stabilisée ensuite (indicateur 2).

3) Une tendance à la dégradation pour les dimensions suivantes :

- **Logement** : dégradation tendancielle jusqu'en 2019 expliquée par un accès de plus en plus difficile à la propriété (augmentation du rapport entre le prix médian des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté) (indicateur 8), une précarité énergétique de plus en plus grande (augmentation du pourcentage de compteurs à budget actifs en électricité et de consommateurs en défaut de paiement pour l'eau) (indicateurs 10 et 11) et un accès de plus en plus difficile à un logement social (indicateur 12) (augmentation du pourcentage de candidats locataires sociaux). À partir de 2020, les mesures de protection des consommateurs déployées pendant la pandémie de Covid-19, parmi lesquelles le tarif social élargi (en vigueur jusque 2023), ont induit une progression à la hausse de la courbe d'évolution de la dimension « logement » entre 2020 et 2023. Les résultats de 2024, à la baisse, reflètent la fin des mesures de protection fixée au 30 juin 2023.
- **Culture** : chute de la fréquentation des lieux touristiques, culturels et naturels en période de crise Covid-19, suivie d'une reprise en demi-teinte (indicateur 21), diminution tendancielle du pourcentage d'emprunteurs de livres en bibliothèques publiques, plus nettement marquée pendant la crise Covid-19 (indicateur 22). Pour 2023, une reprise des activités est observée, sans atteindre les niveaux d'avant la crise.

4) Une tendance à la détérioration contrastée pour la dimension suivante :

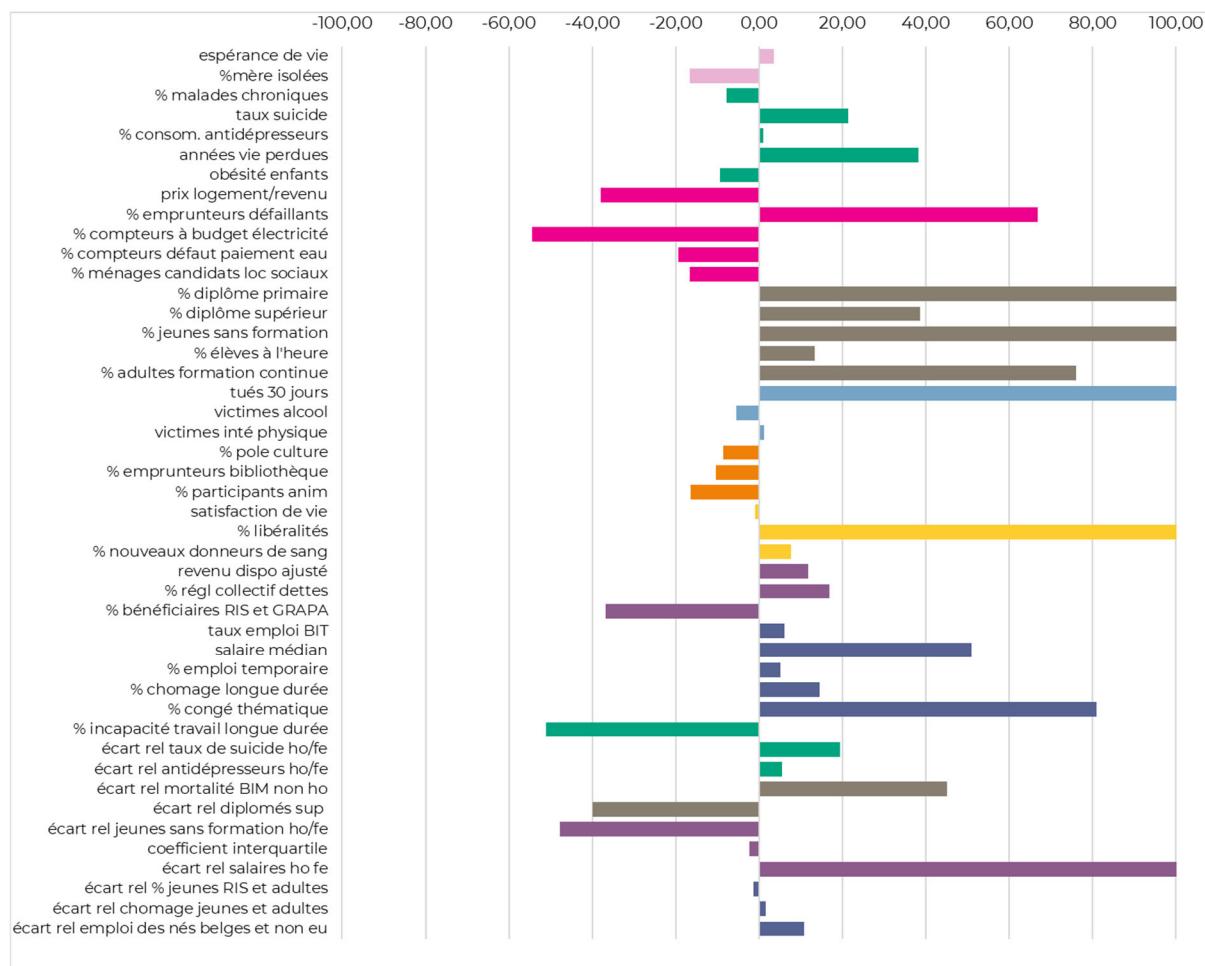
- **Revenu** : augmentation du revenu disponible par habitant jusqu'en 2021, stabilisée en 2024 (indicateur 27), réduction du pourcentage de personnes majeures en règlement collectif de dettes entre 2015 et 2023 et stabilisation en 2024 (indicateur 28) ; mais augmentation continue du pourcentage de bénéficiaires de l'aide sociale depuis 2008 (indicateur 29).

Les graphiques présentant l'évolution temporelle de chacun des indicateurs-clés sur la période de 2002 à 2024 sont présentés en annexe. Dans la mesure des disponibilités statistiques, quatre courbes d'évolution sont représentées dans chacun de ces graphiques : la courbe pour la Wallonie (hommes

+ femmes), la courbe pour la Belgique (hommes + femmes), la courbe pour les femmes vivant en Wallonie et la courbe pour les hommes vivant en Wallonie.

Le graphique 5 présente les taux de croissance ou de décroissance des 46 indicateurs-clés composant l'ISS entre la moyenne des valeurs de 2004 à 2009² et l'année 2023. Il offre une vue synthétique des évolutions globales sur l'ensemble de la période observée en outrepassant les évolutions annuelles ; ce faisant, il permet d'attirer rapidement l'attention sur des faits marquants. Le graphique n'intègre pas les données pour 2024 étant donné que nous ne disposons que d'une partie seulement de données actualisées pour cette dernière année.

Graphique 5 : Taux de croissance/décroissance sur 19 ans (2004-2023) des différents indicateurs-clés composant l'ISS de 2004-2009 à 2023, 12^e exercice



Sources : AIM, BCSS, BfP-HERMREG, BNB-CCP, BSW, CGOP/B, CGT-OTW, Croix Rouge de Belgique, CWaPE, EVS, IBSR, ICN, INAMI, Ministère FW-B - AGERS, Ministère FW-B - AG Culture – AG Action territoriale, ONE - BDMS - PSE, ONEM, ONSS, Sciensano, SIPES-ULB, SPGE, SPF Economie-Infographie, SPF Finances, SPP IS, Statbel Bulletin des déclarations de décès, enquêtes annuelles sur la structure des salaires – EFT – RN, Steunpunt WSE, VIAS, Veenhoven (2012)

Calculs : l'IWEPS

Clé de lecture : plus l'indicateur a une évolution positive, plus cela est favorable à la situation sociale.

² La moyenne 2004-2009 est utilisée pour lisser les éventuels effets spécifiques d'une année et pour tenir compte de la tendance moyenne du début de la série temporelle.

Qu'observe-t-on dans le graphique 5 ?

1) Une progression nette (favorable à la situation sociale) pour huit indicateurs :

- diminution du pourcentage d'emprunteurs défaillants pour les crédits hypothécaires ;
- diminution des adultes sans diplôme ou très faiblement diplômés (enseignement primaire) ;
- diminution des jeunes en situation d'abandon scolaire précoce ;
- augmentation des adultes en formation continue ;
- diminution des tués dans les accidents de la route ;
- augmentation de la solidarité / générosité des Wallons par les dons financiers (libéralités) ;
- augmentation des salariés bénéficiant d'un congé thématique ;
- réduction de l'écart salarial hommes/femmes.

2) Une progression modérée (favorable à la situation sociale) pour quatre indicateurs :

- réduction du nombre d'années de vie perdues ;
- augmentation des adultes diplômés du supérieur ;
- augmentation du salaire médian ;
- réduction de l'écart relatif entre le taux de mortalité des hommes bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) et celui des hommes qui ne bénéficient pas de ce statut BIM.

3) Une dégradation modérée (défavorable à la situation sociale) pour trois indicateurs :

- augmentation du rapport entre le prix médian des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté (→accès de plus en plus difficile à la propriété) ;
- augmentation des bénéficiaires de l'aide sociale ;
- augmentation de l'inégalité de genre (en défaveur des hommes) parmi les jeunes adultes (30-34 ans) diplômés du supérieur.

4) Une dégradation nette (défavorable à la situation sociale) pour trois indicateurs :

- augmentation du pourcentage de compteurs à budget actifs en électricité ;
- augmentation du pourcentage de travailleurs en incapacité de travail de longue durée ;
- augmentation de l'écart de genre entre les jeunes sans formation.

5. Synthèse et conclusions

L'Indice de situation sociale (ISS) est un indicateur synthétique complémentaire au PIB. Il permet d'apporter des balises pour suivre, année après année, depuis 2004, l'évolution d'indicateurs de l'état de la situation sociale et des déséquilibres socio-économiques. Sa synthèse sous forme d'indice dresse le bilan du progrès sociétal de la Wallonie en comparaison avec l'évolution du PIB par habitant sur une période de 21 années. L'examen de l'évolution de l'Indice ISS global au cours des deux dernières décennies montre, au premier coup d'œil, une évolution relativement stable de la situation sociale de la population wallonne (indice 103,0 en 2023 ; base 2004=100), qui se maintient à un niveau inférieur à celui du PIB dont l'augmentation est quasi continue tout au long de la période.

La comparaison entre les deux courbes ISS global et PIB en évolution temporelle met en évidence qu'à partir de 2017, l'écart se creuse entre la situation sociale de la population et la croissance économique et cet écart s'intensifie jusqu'en 2023, excepté durant la période Covid et post-Covid, au cours de laquelle les mesures de soutien des pouvoirs publics ont permis d'endiguer la flambée des inégalités socio-économiques. L'arrêt des mesures de soutien en 2023 a entraîné une reprise des inégalités (+3,4 points entre 2022 et 2023). La valeur estimée pour 2024 tend à indiquer un redressement de l'ISS (+5,8 points entre 2023 et 2024) plus soutenu que la croissance du PIB (+0,8 point entre 2023 et 2024). Cette observation, reposant sur des estimations provisoires, devra être confirmée dans le prochain exercice.

Par ailleurs, les analyses qui ont complété et étayé le champ d'observations statistiques de l'ISS, lors des exercices précédents en 2021, 2022 et 2023, tendent à montrer que la succession des crises a aggravé la situation de certaines catégories fragilisées de la population. Certaines d'entre elles, parmi les plus précarisées, ont basculé dans une situation de désaffiliation sociale et de non-recours aux droits sociaux et aux services sociaux. Ces personnes passent *de facto* sous les radars de la statistique et deviennent invisibles dans les données mobilisées dans ce rapport.

6. Bibliographie

- Boutaud A. (2007), « Les indices synthétiques du PNUD et l'ISS en région Île-de-France », IAURIF et Conseil régional Île-de-France, sous la direction de Annie Mendez et Luli Nascimento. Rapport 101 p.
- Boutaud A. (2009), « Un indice de situation sociale régional (ISSR) pour la région Île-de-France », IAU Île-de-France et MIPES – Conseil Régional d'Île-de-France, 61 p.
- Deprez A., Reginster I., Ruyters C (2023) Les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie sur deux décennies. Calcul et mise à jour de l'Indice de situation sociale 2023 (10e exercice) Rapport de Recherche n°57 IWEPS 130 p.
- Ghesquière F. (2021) Écart salarial entre femmes et hommes : Comment comprendre et interpréter les indicateurs ? Décryptage n°5 IWEPS 12 p.
- Jany-Catrice F. et Zotti R. (2009), « La santé sociale des territoires. Un indicateur de santé sociale pour les régions françaises », dans Futuribles, n°350, mars, pp. 65-87.
- Michalos A.C., Smale B., Labonté R., Muhajarine N., Scott K., Moore K., Swystun L., Holden B., Bernardin H., Dunning B., Graham P., Guhn M., Gadermann A.M., Zumbo B.D., Morgan A., Brooker A.-S., & Hyman I. (2011). The Canadian Index of Wellbeing. Technical Report 1.0. Waterloo, ON : Canadian Index of Wellbeing and University of Waterloo.
- Miringoff M., Miringoff M-L, Opdycke S. (1996) « The Growing Gap between Standard Economic Indicators and the Nation's Social Health », Challenge, Juillet-Août.
- Miringoff M., Miringoff M-L. (1995) « America's social health: the Nation's need to know », Challenge, Fall 1995, pp. 19-24
- Miringoff M., Miringoff M-L. (1999) The social health of the nation. How America is really doing, Oxford University Press, New-York, 245 p.
- Reginster I., Ruyters C. *et al.* (2013), Un système intégré de huit indicateurs synthétiques complémentaires au PIB – Propositions de l'IWEPS pour mesurer le progrès sociétal dans un cadre de développement durable, Working Paper de l'IWEPS, n°9, janvier.
- Reginster I., Ruyters C. (2014), Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (1er exercice). Rapport de recherche IWEPS.

7. Annexe

46 fiches présentent les indicateurs-clés de l'ISS (exercice 2025).

DÉMOGRAPHIE

(1) Espérance de vie à la naissance

UNITÉ : nombre d'années

SOURCE(S) : Statbel

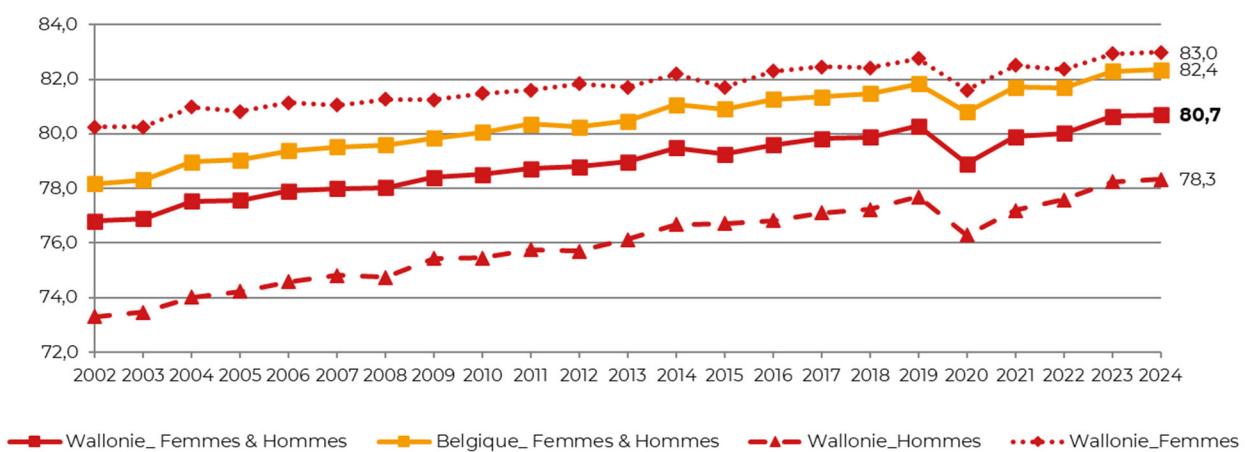
CALCUL(S) : Statbel sur les tables de mortalité annuelles, en âge révolu.

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : indicateur de démographie, l'espérance de vie à un âge donné désigne le nombre moyen d'années qu'un individu de cet âge peut encore espérer vivre, dans l'hypothèse d'un maintien des mêmes conditions de mortalité durant tout le reste de sa vie (probabilité de décès liée à l'âge) (définition EUROSTAT). Il synthétise dans un même calcul des déterminants de la santé d'un groupe. Repris ici sous la dimension démographie à défaut de disposer annuellement d'une statistique de l'espérance de vie « en bonne santé ».

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de l'espérance de vie à la naissance jusqu'en 2014. Légère diminution en 2015, puis à nouveau augmentation. Année 2020 très marquée par une surmortalité et une chute de l'espérance de vie. Depuis 2021, l'espérance de vie repart à la hausse. En 2024, l'espérance de vie est de 80,7 années pour la population wallonne.

Années



DÉMOGRAPHIE

(2) Pourcentage de mères isolées lors de l'accouchement

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : Office de la Naissance et de l'Enfance, ONE, Banque de données médico-sociales (BDMS), Données avis de naissance

CALCUL(S) : ONE

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2004-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de mères qui vivent seules (c'est-à-dire pas en couple et pas au sein de leur famille) et celles qui vivent dans une maison d'accueil au moment de donner naissance à leur nouveau-né.

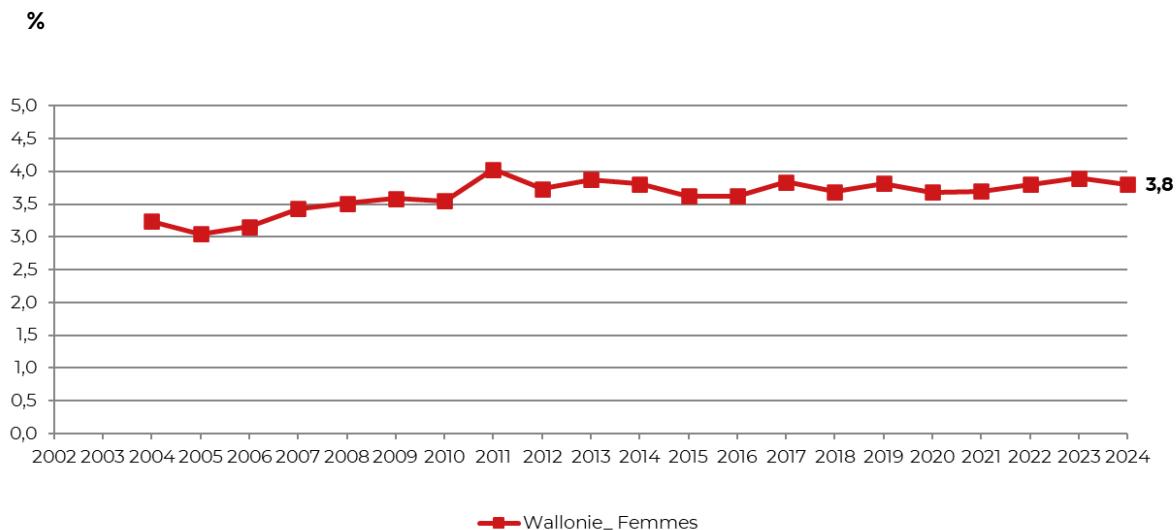
L'ONE couvre 98 ou 99 % des naissances (et par extension, des accouchements). Cependant, les données manquantes sont exclues du total pour la variable.

Le dénominateur est l'ensemble des mères pour lesquelles l'ONE dispose d'informations sur leur situation familiale au moment de l'accouchement.

Cet indicateur reflète une forme d'isolement particulièrement difficile qui expose la mère et l'enfant à des risques accrus de précarisation ou de précarité multidimensionnelle.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation régulière de 2005 à 2010, accentuée en 2011. À partir de 2012 et jusqu'en fin de période, fluctuations continues oscillant entre 3,5 % et 4 %.



SANTÉ

(3) Pourcentage de personnes en situation de dépendance et atteintes de maladies chroniques

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : Agence Intermutualiste

CALCUL(S) : Agence Intermutualiste

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2006-2023

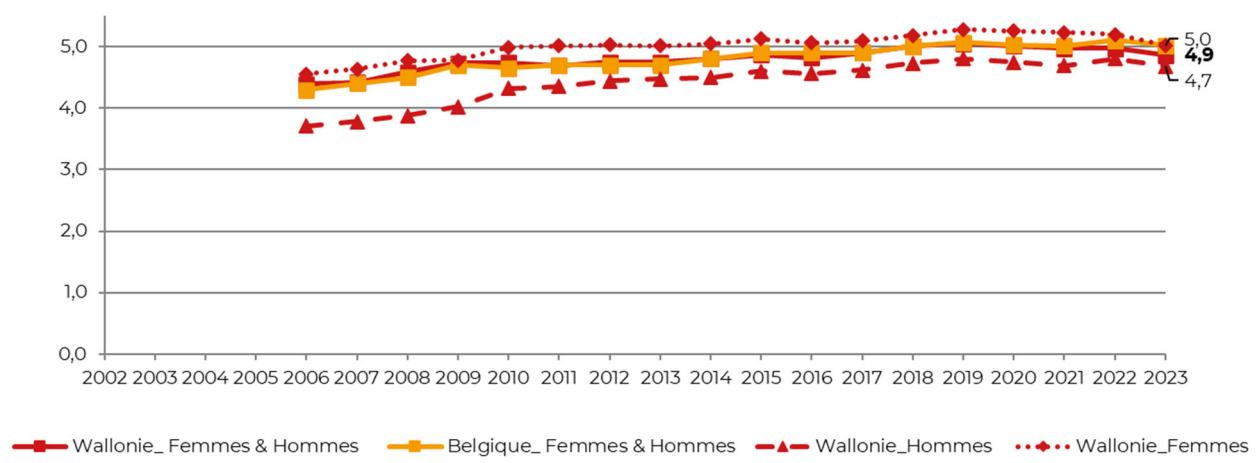
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de bénéficiaires concernés par une des situations de dépendance donnant droit au forfait maladie chronique (définition AIM) (99 % des Belges sont bénéficiaires, c'est-à-dire en ordre avec l'assurance maladie obligatoire). D'après Sciensano (ISP l'Institut Scientifique de Santé Publique - Belgique), les maladies chroniques ont des conséquences sérieuses sur la santé et la perception de la santé, sur la vie quotidienne et sur la consommation/dépendance de soins.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

Attention, statistique différente de la déclaration dans l'enquête santé (tous les 4 ou 5 ans) où environ un quart de la population wallonne déclare souffrir d'au moins une maladie chronique de longue durée ou d'un handicap.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation du pourcentage de personnes en situation de dépendance et atteintes de maladies chroniques jusqu'en 2009, stabilisation de 2010 à 2013, augmentation entre 2014 et 2019 interrompue en 2016, stabilisation entre 2020 et 2023 suivie d'une diminution en 2024.

%



SANTÉ

(4) Taux de suicide

UNITÉ : nombre par 100 000

SOURCE(S) : Statbel, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2022

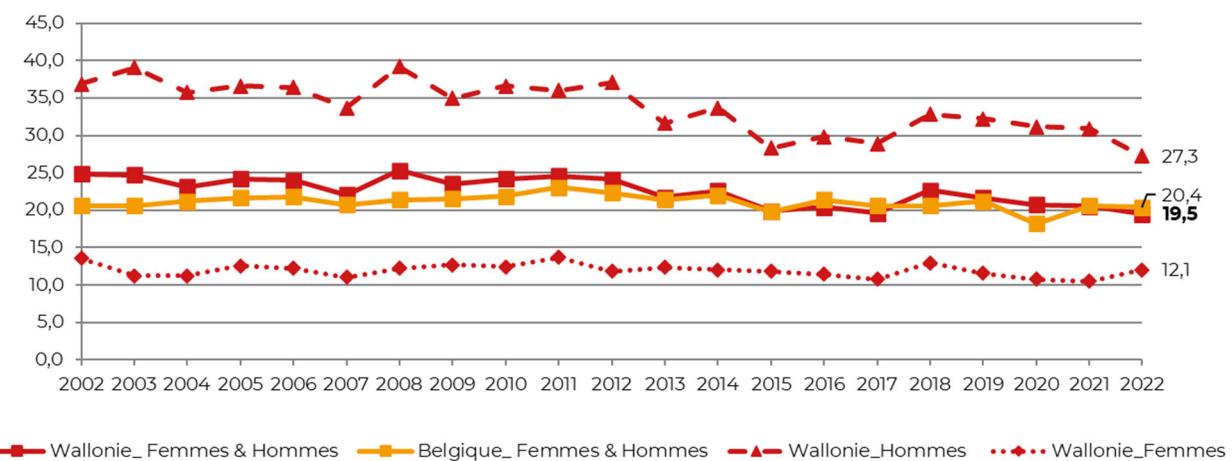
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre de personnes inscrites dans les bulletins de déclarations des décès à l'état civil suivant la cause de décès déclarée « suicide ».

Statistique annuelle, probablement sous-estimée.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : stabilisation au cours 10 premières années, de 2002 à 2012, contrariée en 2008. Diminution entre 2012 et 2017, légère augmentation en 2018 suivie d'une diminution jusqu'en fin de période.

Nbre / 100 000



SANTÉ

(5) Nombre d'années de vie perdues (avant 70 ans) (standardisées)

UNITÉ : nombre d'années

SOURCE(S) : Statbel, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2003-2022

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Addition du nombre de décès aux différents âges pondérés par le nombre d'années restant à vivre jusqu'à une limite d'âge donnée, 70 ans (seuil sélectionné en cohérence avec les derniers travaux de l'OCDE).

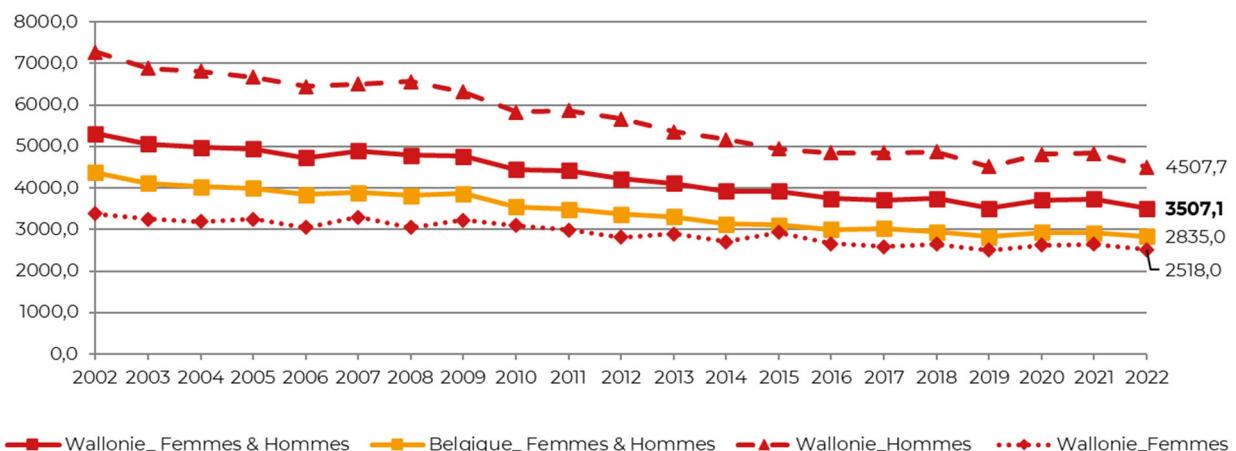
Statistique annuelle calculée à partir des bulletins de déclarations des décès.

Indicateur de l'état de santé à travers la mortalité prématûrée, mesurant les décès qui surviennent précocement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution tendancielle tout au long de la période, ponctuée par une légère augmentation en 2007, 2018 et 2020 (année de la pandémie de la Covid-19).

Années



SANTÉ

(6) Pourcentage d'élèves de 6^e primaire en surcharge pondérale (obésité comprise)

UNITÉ : %

SOURCE(S) : ONE – Recueil de données sanitaires PSE

CALCUL(S) : ONE avec la collaboration du SIPES-ULB.

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2010-2020

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le statut pondéral (surpoids ou obésité) des élèves est calculé à partir de l'Indice de Masse Corporelle (IMC). Ce dernier est obtenu en divisant le poids (en kg) par la taille (en m) au carré. Les valeurs de poids et de taille des élèves sont comparées aux valeurs de référence spécifiques selon le sexe et l'âge. Les seuils retenus pour la définition de la surcharge pondérale (surpoids) et de l'obésité sont respectivement les valeurs d'IMC supérieures aux percentiles 85 et 95 de la courbe de croissance. De ce fait, la proportion d'élèves en surcharge pondérale englobe les élèves obèses. Le surpoids est un défi majeur, en particulier pour les adolescents. Le focus sur cette population cible se justifie par l'importance de la prise en charge à cet âge, avec conscientisation de l'ensemble de la famille par rapport à l'alimentation et l'exercice physique.

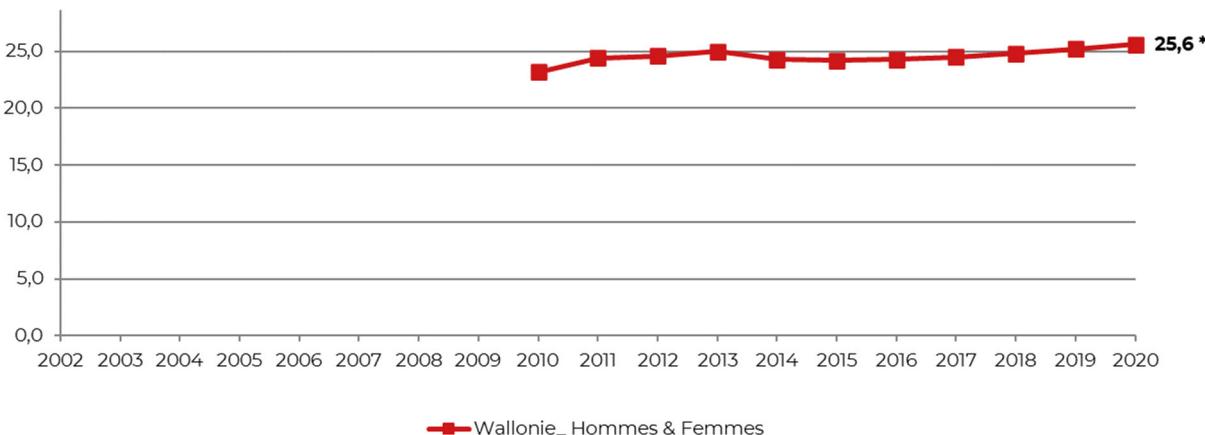
Statistique annuelle calculée par l'ONE.

Indicateur de l'état de santé à travers le risque de complications de santé lié au surpoids.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance à la hausse entre 2015 et 2020. Statistiques fortement perturbées à partir de 2021 en raison de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'organisation des bilans de santé obligatoires en milieu scolaire, ayant entraîné la nécessité de reconstruire le traitement de ces données à partir de l'année 2022-2023.

%



SANTÉ

(7) Pourcentage de consommateurs d'antidépresseurs

UNITÉ : %

SOURCE(S) : Agence Intermutualiste

CALCUL(S) : Agence Intermutualiste

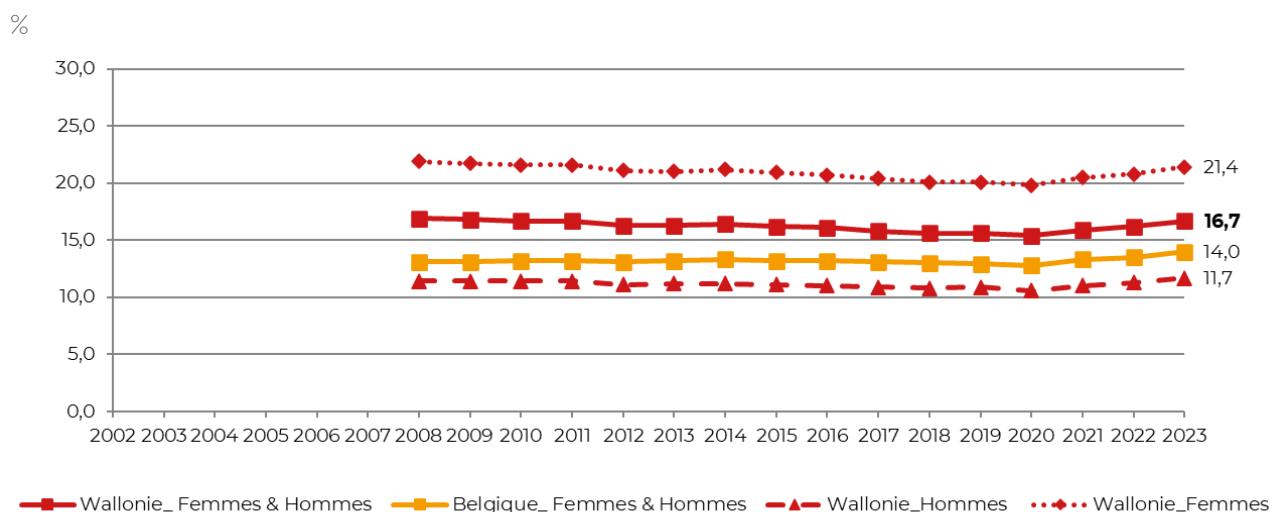
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2008-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : pourcentage de personnes auxquelles des antidépresseurs ont été prescrits et délivrés (sur la base des ventes en officine publique), sans certitude qu'ils ont été administrés par les patients.

Indicateur de santé mentale, ne couvrant pas l'ensemble de cette problématique. La dépression est l'une des formes de pathologie de santé mentale. Prendre en charge un patient dépressif n'induit pas systématiquement la prescription d'un antidépresseur (Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (CBIP)). Des pratiques différentes sont par ailleurs observables d'une région à l'autre, d'une culture à l'autre.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : baisse tendancielle de l'indicateur jusqu'en 2020. Inversion de tendance à partir de 2021.



LOGEMENT

(8) Rapport entre le prix médian des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté

UNITÉ : /

SOURCE(S) : SPF Finances et ICN Institut des Comptes Nationaux

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2005-2024

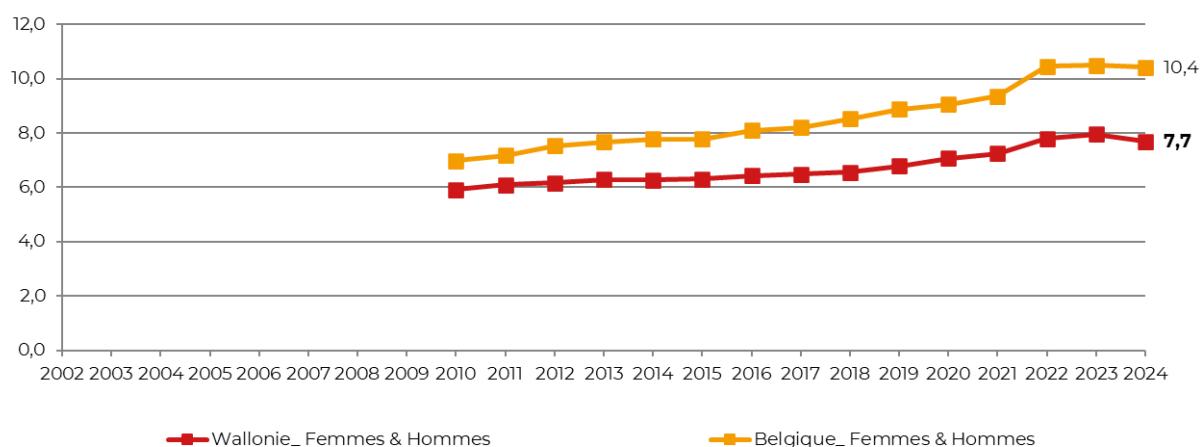
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Rapport entre le prix médian des maisons ordinaires (ni villa ni bungalow) dans l'ensemble de la région et le revenu disponible ajusté par habitant de la population de la région.

Statistique annuelle basée sur les enregistrements du Cadastre du SPF Finances. La statistique des prix immobiliers se base sur toutes les transactions immobilières sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés. Pour le revenu disponible ajusté par habitant, la fiche 27 détaille cet indicateur.

Indicateur d'accès à la propriété d'un logement (lié au pouvoir d'achat d'un logement).

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation continue jusqu'en 2022, accentuée à partir de 2019 et intensifiée en 2022, traduisant un accès de plus en plus difficile à la propriété. Stabilisation en 2023 suivie d'une légère diminution en 2024.



LOGEMENT

(g) Pourcentage d'emprunteurs ayant au moins un crédit hypothécaire défaillant non régularisé

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : BNB Centrale des crédits aux particuliers

CALCUL(S) : BNB et l'IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2007-2023

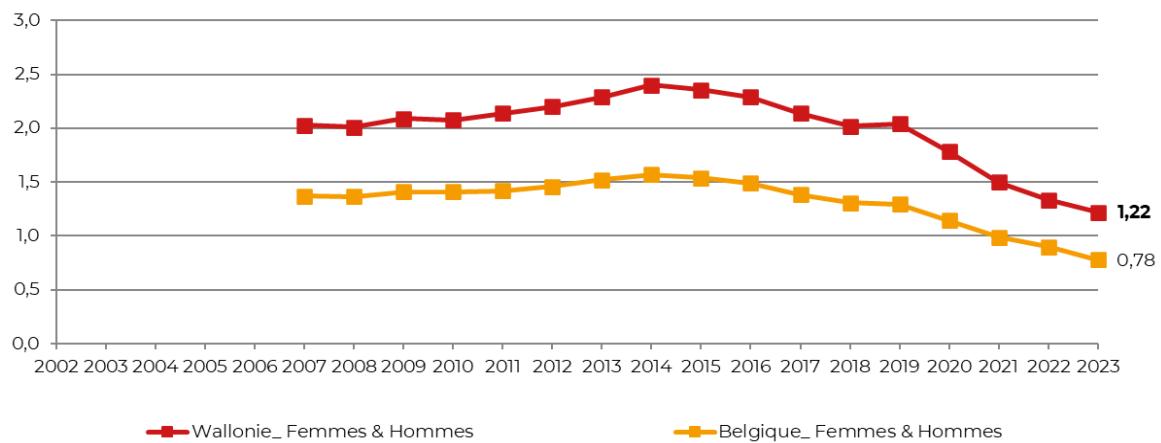
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'emprunteurs avec au moins un crédit hypothécaire défaillant non régularisé par rapport au nombre total d'emprunteurs avec au moins un crédit hypothécaire. Depuis le 1er juin 2003, la Centrale des crédits aux particuliers enregistre des données relatives aux crédits, notamment hypothécaires, contractés à des fins privées par des personnes physiques en Belgique. La Centrale enregistre également les éventuels défauts de paiement qui surviennent dans le cadre de ces contrats. Les crédits n'ayant pas fait l'objet d'un apurement des sommes impayées sont considérés comme « non régularisés ».

Indicateur de difficultés financières d'accès à la propriété d'un logement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation continue jusqu'en 2014 traduisant un accès de plus en plus difficile à la propriété. Inversion de tendance à partir de 2015 plus soutenue en fin de période (2020 à 2023).

%



LOGEMENT

(10) Pourcentage de compteurs à budget actifs en électricité

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : CWaPE

CALCUL(S) : CWaPE

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2007-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le pourcentage rapporte les clients résidentiels (particuliers) avec un compteur à budget actif en électricité à l'ensemble des clients résidentiels. Les compteurs à budget sont des compteurs pour l'énergie (ici, électricité) qui fonctionnent selon un mode de prépaiement avec carte. Le client doit recharger la carte de son compteur à budget avant d'utiliser l'énergie. Ce type de compteur est le plus souvent placé à la demande du fournisseur d'énergie suite à un défaut de paiement du client. Il peut aussi l'être à la demande du CPAS ou expresse du client, mais ces deux cas sont bien moins fréquents. La présence d'un compteur à budget actif est un bon indicateur de précarité énergétique, car son utilisation résulte très souvent de difficultés financières liées au paiement des factures d'énergie.

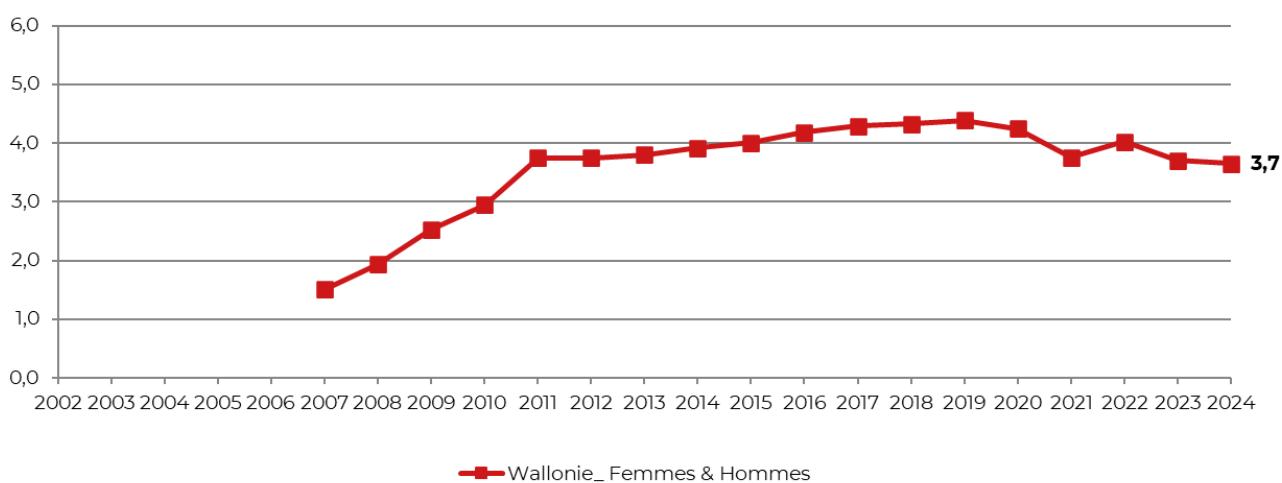
Statistique annuelle, mesurée au 31 décembre de l'année, basée sur les bases de données administratives de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWAPE) (uniquement depuis 2007).

Indicateur de déprivation lié à l'accès à l'énergie dans le logement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : forte augmentation entre 2007 et 2011. La tendance à la hausse se poursuit plus modérément jusqu'en 2019. Amorce d'une diminution à partir de 2020, plus soutenue en 2021, en suite des mesures de soutien des ménages en période de crises sanitaire et énergétique. Légère augmentation en 2022 puis légère diminution en 2023 et 2024.

%



LOGEMENT

(11) Pourcentage des compteurs d'eau en défaut de paiement

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : SPGE Aquawal

CALCUL(S) : SPGE

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2006-2024

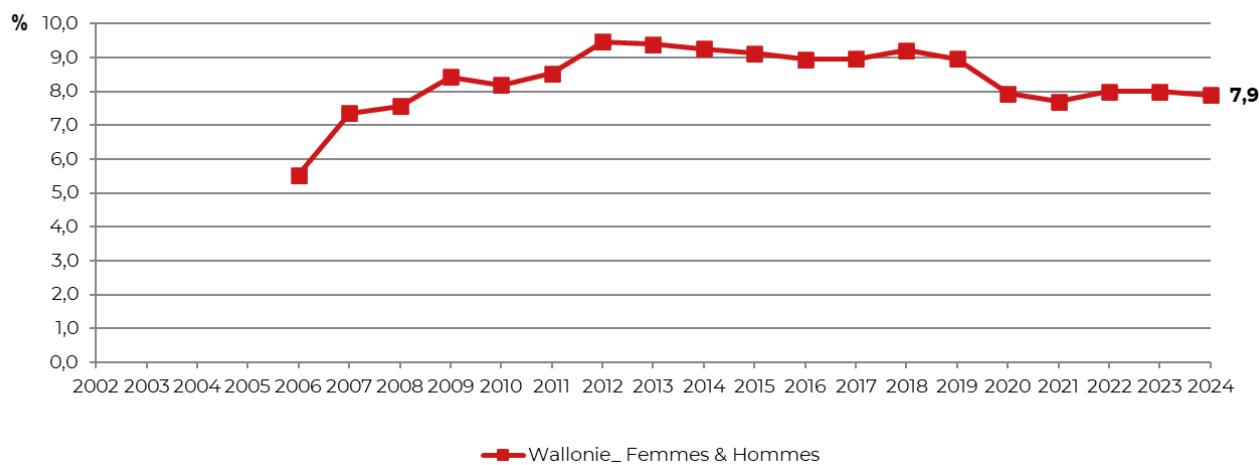
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le pourcentage rapporte les compteurs pour lesquels la facture est impayée, toutes raisons confondues, qu'il s'agisse d'une réelle difficulté de paiement liée à la situation du ménage ou d'un oubli (« mauvais payeurs ») par rapport à l'ensemble des compteurs. Il s'agit également de la part des compteurs et non des personnes, un compteur étant approximativement lié à un ménage.

Statistique annuelle, calculée par la SPGE Aquawal.

Indicateur de déprivation lié à l'accès à l'eau dans le logement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : forte augmentation entre 2006 et 2012. Amorce d'une diminution à partir de 2013, plus soutenue en 2020, en suite des mesures de soutien des ménages en période de crises sanitaire et énergétique. Légère augmentation en 2022. Stabilisation en 2023 et 2024.



LOGEMENT

(12) Pourcentage de ménages candidats locataires sociaux

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : SWL et Statbel

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2013-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : le pourcentage de ménages candidats à un logement social (SWL) par rapport à l'ensemble des ménages vivant en Wallonie.

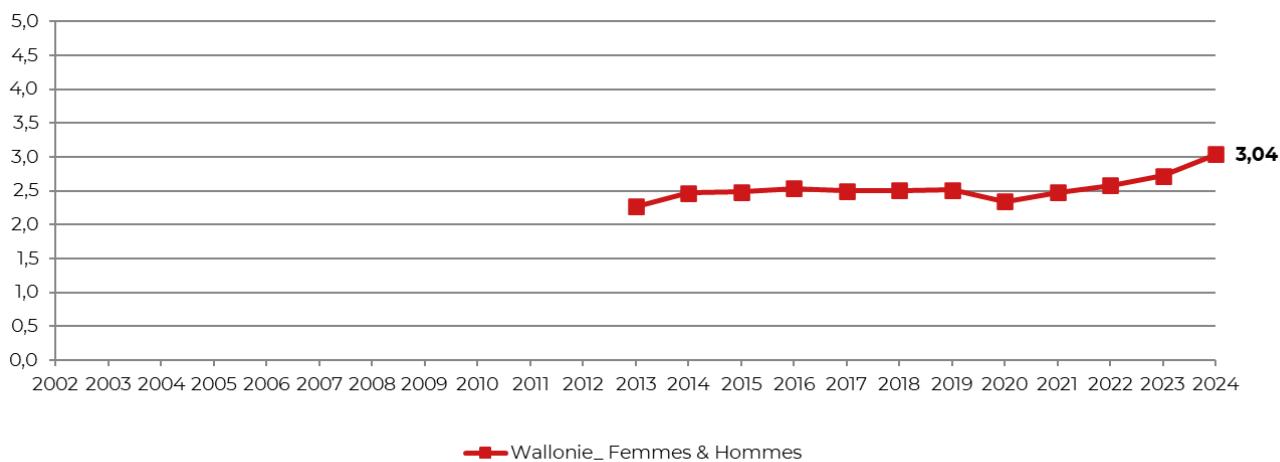
Statistique annuelle, calculée à partir des données de la SWL et de STATBEL pour le nombre de ménages vivant en Wallonie.

Indicateur traduit l'accès au logement locatif pour des publics aux revenus modestes ou précarisés.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : stabilité de cet indicateur jusqu'en 2019, en légère baisse en 2020. À partir de 2021, augmentation soutenue.

%



FORMATION

(13) Pourcentage d'adultes (25 à 64 ans) sans diplôme ou uniquement avec le diplôme primaire

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'adultes (25 à 64 ans) qui ont obtenu au maximum le diplôme d'études primaires (ou qui n'ont jamais suivi un enseignement).

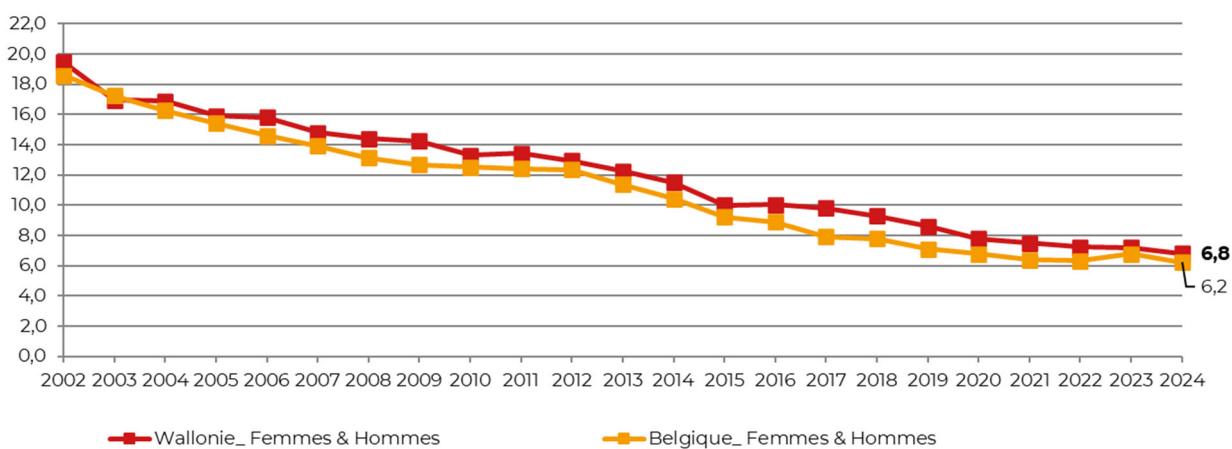
Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés).

Indicateur du niveau de formation de la population. Le niveau choisi est le niveau très peu qualifié (uniquement un diplôme de l'enseignement primaire ou sans diplôme). L'objectif est d'estimer le pourcentage de la population à risque d'exclusion.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution du pourcentage de la population sans diplôme ou disposant uniquement du diplôme primaire tout au long de la période, notamment expliquée par les décès de personnes plus âgées comptant une proportion plus importante de peu diplômées.

%



FORMATION

(14) Pourcentage d'adultes de 25 à 64 ans ayant un diplôme du supérieur

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel et EUROSTAT

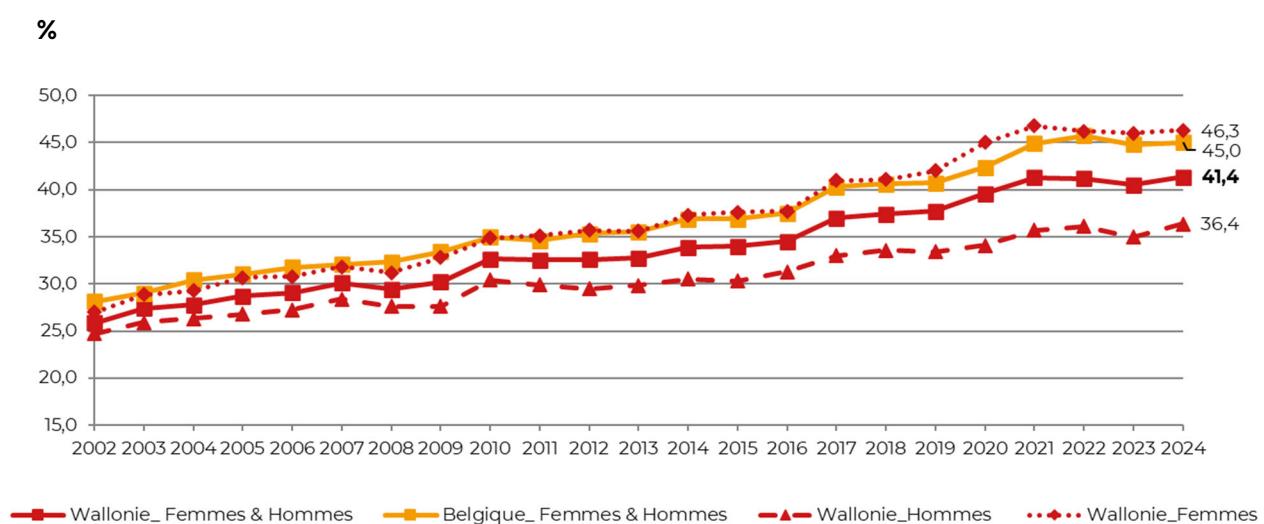
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Pourcentage d'adultes (25 à 64 ans) qui ont obtenu au minimum un diplôme de l'enseignement supérieur.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés).

Indicateur du niveau de formation de la population. Le niveau choisi est le niveau très qualifié : diplôme de l'enseignement supérieur (enseignement supérieur non universitaire de type court, de type long ou universitaire).

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation continue depuis 2002, et écart grandissant entre femmes et hommes. Légère diminution en 2022 et 2023. Augmentation en 2024.



FORMATION

(15) Pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : EUROSTAT

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2024

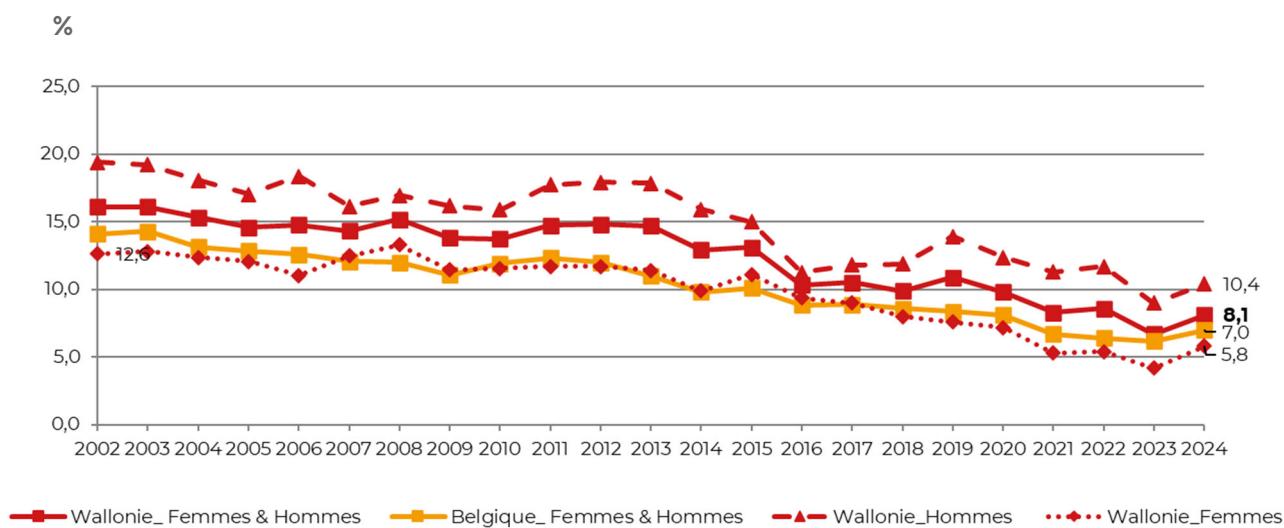
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas de diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés).

Indicateur de risque d'exclusion des jeunes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle à la baisse, plus soutenue entre 2013 et 2016 – avec un léger rebond en 2015 – et entre 2019 et 2023 – avec un léger rebond en 2022. Augmentation en 2024.



FORMATION

(16) Pourcentage d'élèves « à l'heure » dans le secondaire de plein exercice

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : Ministère de la FW-B-AGERS fichiers « pilotage »

CALCUL(S) : AGERS

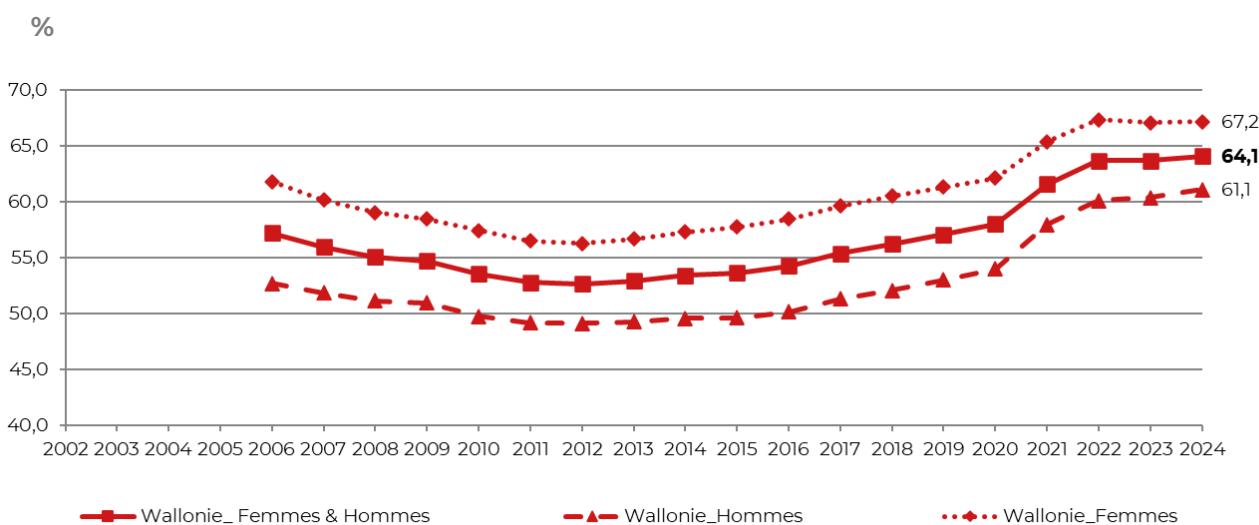
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2006-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'élèves « à l'heure » dans le secondaire. Un élève est dit « à l'heure » s'il a au plus l'âge légal de scolarisation dans l'année d'études où il se trouve, sinon il est dit « en retard scolaire ».

Statistique annuelle issue des bases de données administratives de la FW-B.

Indicateur de parcours des jeunes dans la formation. L'échec scolaire et le redoublement, aux multiples causes, pénalisent les jeunes et sont parfois un premier pas vers l'abandon scolaire.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution du pourcentage d'élèves à l'heure entre 2006 et 2011, stabilisation en 2012 et 2013. S'ensuit un trend à la hausse jusqu'en 2022, accéléré à partir de 2020. Stabilisation en 2023 et 2024.



FORMATION

(17) Pourcentage de personnes âgées de 25-64 ans qui ont participé à une formation pendant les 4 semaines de la période de référence

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : EUROSTAT

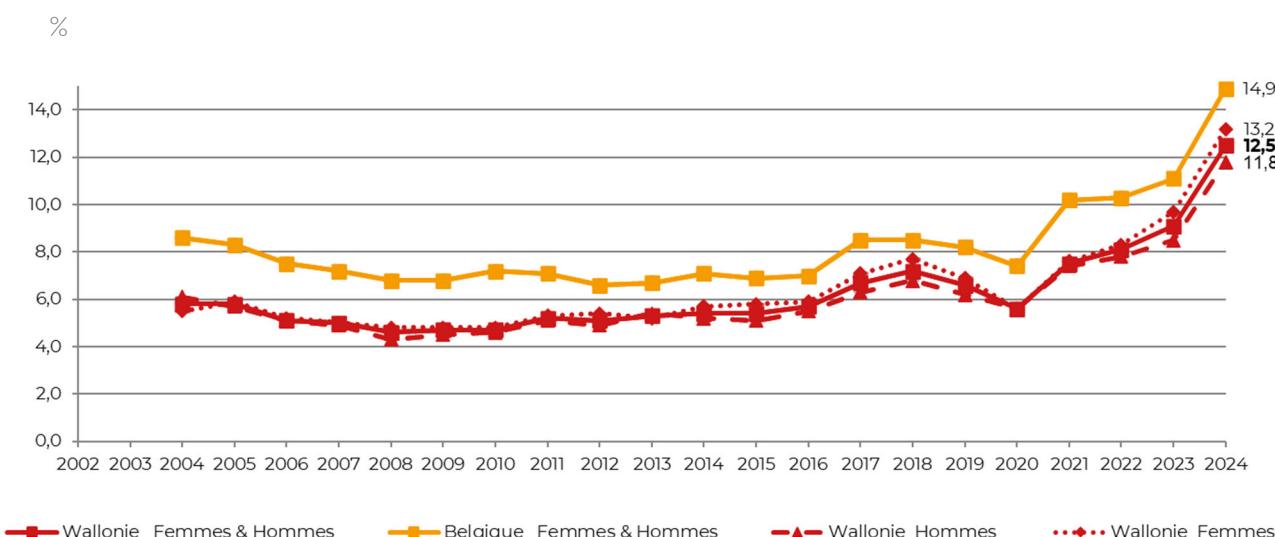
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2004-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'adultes (25-64 ans) qui ont participé à une formation pendant les 4 semaines de la période de référence de l'enquête.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur de formation tout au long de la vie de la population.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution jusqu'en 2008, suivie d'une tendance à la hausse progressive jusqu'en 2018, accélérée en fin de période. Rupture en 2019-2020 suivie d'une hausse exponentielle à partir de 2021. La reprise concerne tant les hommes que les femmes.



SÉCURITÉ

(18) Nombre de tués dans des accidents de la route (endéans les 30 jours) par million d'habitants

UNITÉ : nombre/million

SOURCE(S) : Statbel / VIAS (IBSR)

CALCUL(S) : Statbel

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre de tués dans des accidents de la route (décédés sur place ou endéans les 30 jours suivant la date de l'accident) par million d'habitants.

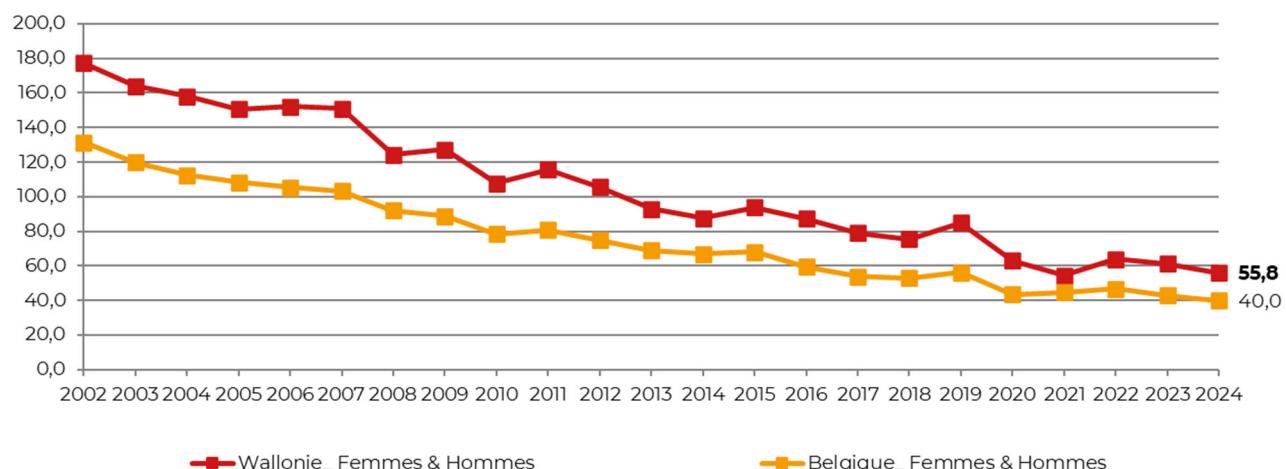
Sur base d'études belges et internationales, le taux d'enregistrement par la police est évalué à 90 % pour les accidents mortels (les données des parquets nous permettent cependant d'améliorer les résultats) (Statbel).

Indicateur de la sécurité routière.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution tendancielle sur toute la période avec quelques fluctuations annuelles. Diminution plus marquée entre 2007 et 2010 et entre 2019 et 2021.

nbre/million



SÉCURITÉ

(19) Nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence de l'alcool par million d'habitants

UNITÉ : nombre/million

SOURCE(S) : Statbel / VIAS (IBSR)/AWSR

CALCUL(S) : VIAS/AWSR

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2005-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence de l'alcool par million d'habitants.

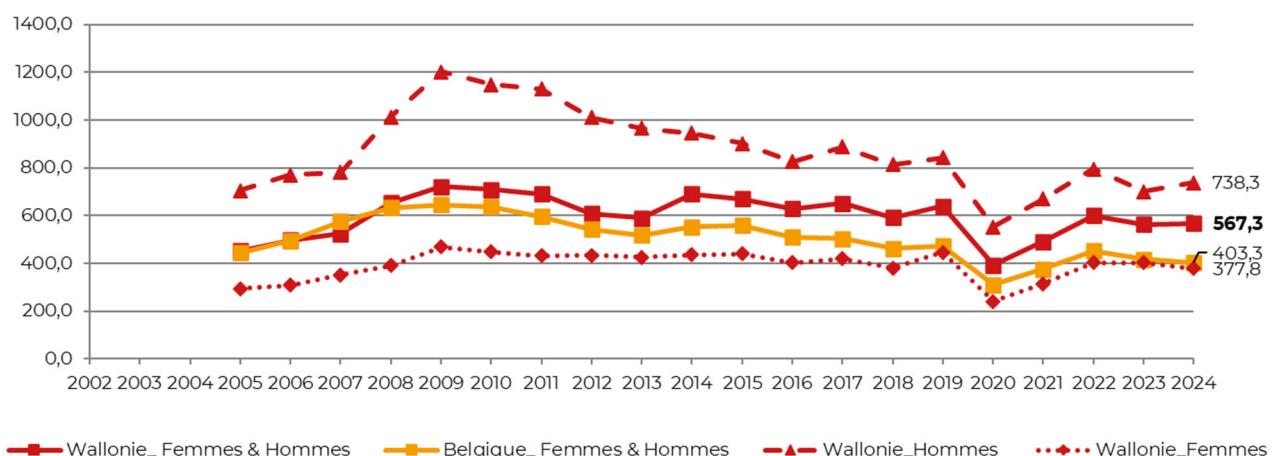
Statistique annuelle de l'IBSR.

Indicateur de responsabilité civile engagée dans les accidents de la route.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de 2005 à 2009, surtout parmi les hommes, diminution ensuite jusqu'en 2013. Période de fluctuations entre 2014 et 2019. Diminution marquée en 2020 pour tous les groupes, à mettre en relation avec la crise sanitaire et le confinement. Reprise des accidents en 2021 et 2022 et retour au niveau d'avant la crise sanitaire. Stabilisation en fin de période.

nombre/million



SÉCURITÉ

(20) Nombre d'infractions : infractions contre l'intégrité physique par million d'habitants

UNITÉ : nombre/million

SOURCE(S) : CGOP/B - statistiques policières de la criminalité, données de gestion

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2005-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre d'infractions contre l'intégrité physique par million d'habitants. Les infractions contre l'intégrité physique regroupent une dizaine de figures criminelles parmi lesquelles les coups et blessures volontaires sont les plus fréquents (CGOP/B). À noter que les faits concernant le viol et l'attentat à la pudeur ne sont pas repris dans cette catégorie-ci.

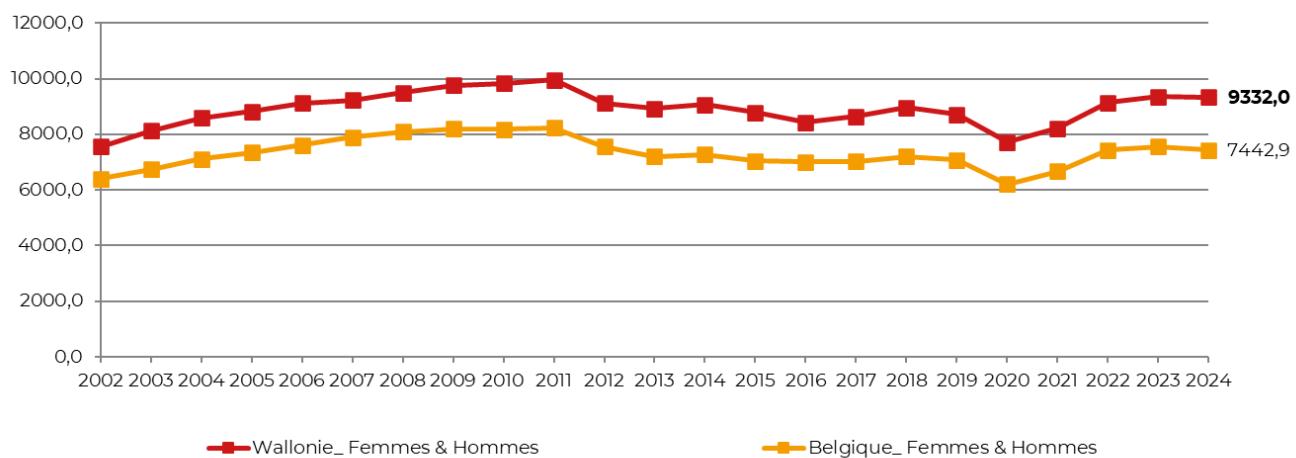
Indicateur d'incivilité grave.

Statistique annuelle basée sur la criminalité enregistrée. Sous-estimation (voir Rapport annuel de la Police Fédérale sur les statistiques policières de criminalité 2011).

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation jusqu'en 2011, suivie d'une tendance à la baisse jusqu'en 2020 interrompue en 2017 et 2018. Augmentation entre 2021 et 2023. Stabilisation en 2024.

nombre/million



CULTURE

(21) Fréquentation des Belges francophones à des attractions touristiques culturelles et naturelles proposées en Wallonie

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : Observatoire du Tourisme wallon (OTW) du Commissariat général au Tourisme (CGT)

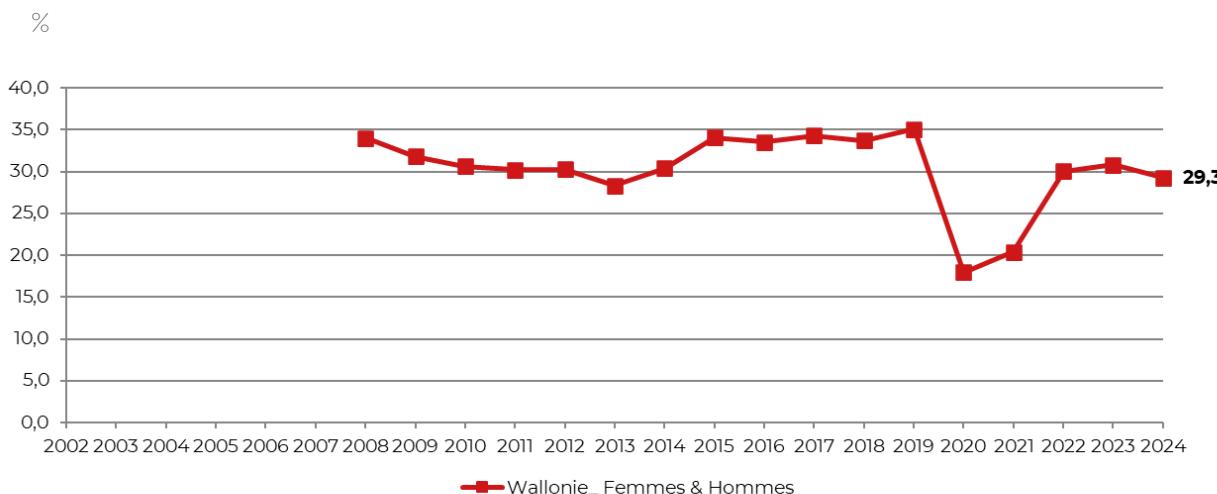
CALCUL(S) : Observatoire du Tourisme wallon (OTW) du Commissariat général au Tourisme (CGT)

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2008-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de visiteurs belges francophones aux attractions d'intérêt culturel (châteaux et citadelles, demeures et monuments historiques, musées) ou naturel (grottes et cavernes, jardins, parcs et réserves, parcs animaliers et zoos) proposées en Wallonie.

La participation aux activités culturelles reflète une qualité de vie, des traditions et des croyances. Dans sa dimension sociale, l'activité culturelle procure un sentiment d'identité, de partage de valeurs et d'appartenance ; elle enrôle l'exclusion et favorise la cohésion et la stabilité sociale (Institut de statistique de l'UNESCO, Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles de 2009, p.44)

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution jusqu'en 2013 suivie d'une augmentation en 2014-2015, puis stabilisation jusqu'en 2019. Forte diminution en 2020, liée à la crise sanitaire et aux mesures de confinements et fermetures. Reprise amorcée en 2021 et soutenue en 2022, sans retrouver le niveau de 2019. Stabilisation depuis 2022.



CULTURE

(22) Pourcentage d'usagers emprunteurs des bibliothèques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : MFWB – Service de la Lecture publique

CALCUL(S) : MFWB – Service de la Lecture publique et IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2004-2023

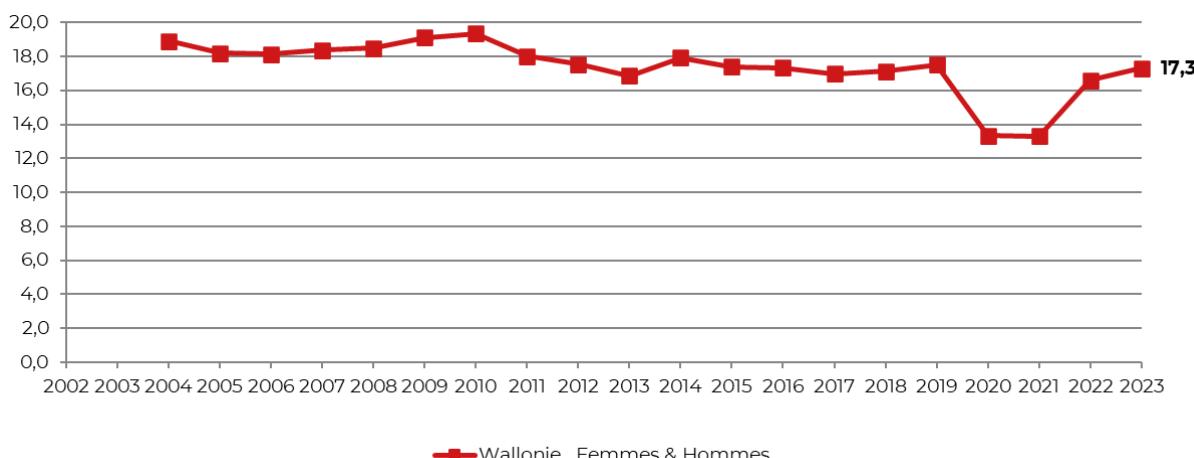
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage des usagers inscrits dans une bibliothèque publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, représentés soit par des individus soit par des collectivités. Les collectivités sont des groupes de personnes (associations, institutions, etc.) qui utilisent les services de la bibliothèque à des fins collectives. Une certaine prudence est requise pour l'estimation des usagers que représentent ces collectivités. En effet, parmi celles-ci, il est vraisemblable que tous les membres n'utilisent pas forcément les services de la bibliothèque, mais les estimations produites considèrent que les usages sont réalisés pour l'ensemble des membres et que toutes ces personnes, à travers leur institution, leur groupe, seront informées de l'offre de services de la bibliothèque. Il convient également de tenir compte des « doublons » du simple fait que certaines personnes faisant partie d'une collectivité possèdent aussi une inscription individuelle. On peut ainsi imaginer qu'une personne soit inscrite personnellement à sa bibliothèque, mais qu'elle soit également prise en compte en tant que membre d'une ou des deux associations dont elle est membre.

Indicateur de pratique de lecture de la population et de fréquentation des bibliothèques devenues au fil des ans, depuis la publication du décret de 2009, un véritable opérateur culturel inscrit dans une démarche d'éducation permanente.

Statistique annuelle du Réseau public de Lecture.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution assez stable par paliers : légère hausse jusqu'en 2010 ; baisse entre 2010 et 2013 ; légère reprise en 2014 suivie d'une période de stabilisation jusqu'en 2019 ; chute en 2020, liée à la crise sanitaire et aux mesures de confinement ; stabilisation en 2021 et augmentation en 2022 confirmée en 2023. Retour progressif au niveau d'avant la crise.

%



CULTURE

(23) Moyenne des participants aux animations organisées par les réseaux locaux de lecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles

UNITÉ : nombre de participants/animations

SOURCE(S) : MFWB – Service de la Lecture publique

CALCUL(S) : MFWB – Service de la Lecture publique et l'IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2004-2023

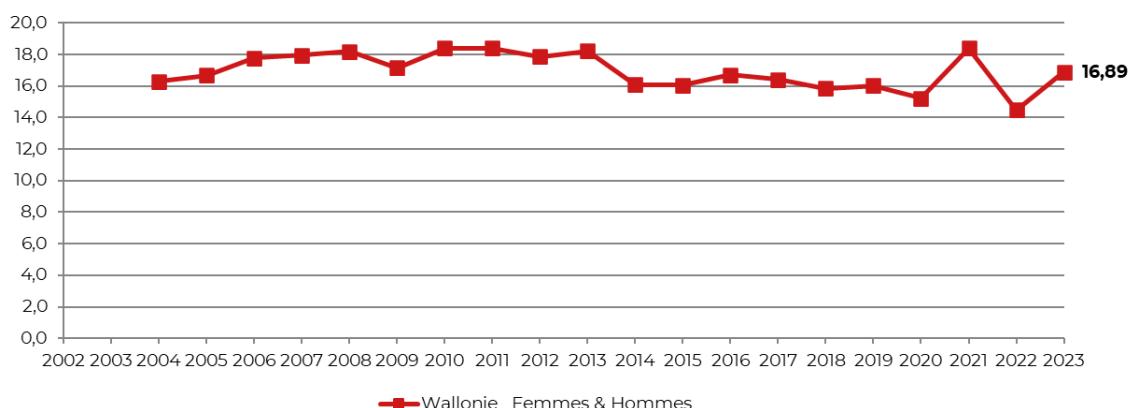
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre moyen de personnes qui participent à des animations organisées par les réseaux locaux de lecture de la FW-B dans et hors des bibliothèques (heures du conte, ateliers d'écriture, ateliers de slam, ateliers philo, conférences, rencontres intergénérationnelles, créations mêlant poésie et peinture, ateliers scientifiques...). Depuis le décret de 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisées par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques (MB 5/11/2009), les animations prennent une place de plus en plus importante au sein des bibliothèques publiques, jouant le rôle de médiation entre les ressources dont elles disposent et leur population. Les animations, réalisées en partenariat avec d'autres structures de la commune (centre culturel...), sont aussi le reflet de la bibliothèque ouverte sur l'extérieur ; elles s'inscrivent dans une vision d'émancipation du public et d'éducation permanente.

Indicateur de pratiques culturelles de la population et de dynamisme des bibliothèques publiques inscrites dans une démarche d'ouverture et d'éducation permanente.

Statistique annuelle du Réseau public de Lecture en Fédération Wallonie-Bruxelles.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution stable par paliers : augmentation entre 2004 et 2013, interrompue par une baisse en 2009 ; diminution en 2014, stabilisation jusqu'en 2019, légère diminution en 2020. Fluctuations marquées à partir de 2021.

nbre/animation



VALEURS

(24) Satisfaction de vie (estimation)

UNITÉ : /

SOURCE(S) : Baromètre social de la Wallonie (BSW), European Value Survey (EVS), European Social Survey (ESS) et Veenhoven Sciensano : Enquête nationale de santé et enquête spéciale Covid, Statbel 2021 et 2022.

CALCUL(S) : estimation IWEPS

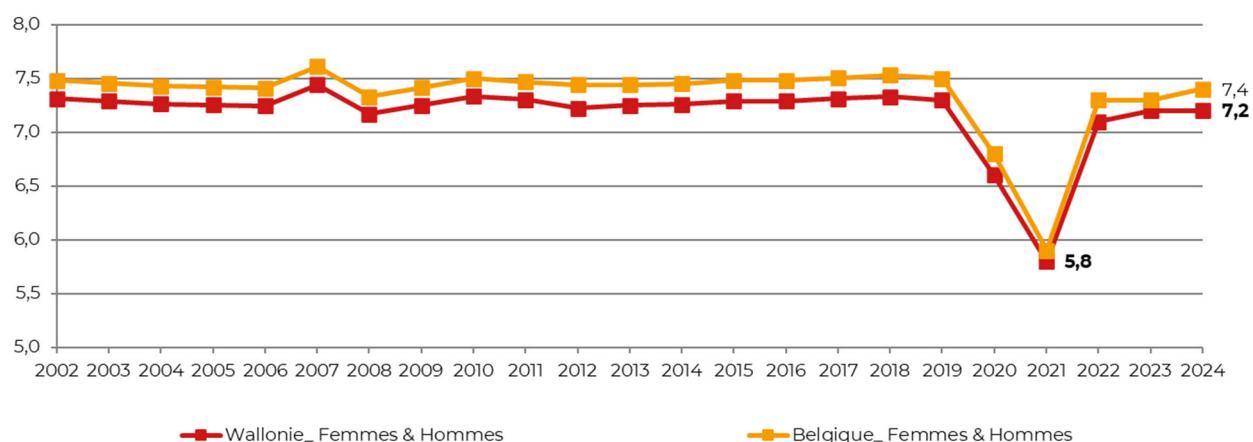
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Cet indicateur mesure la satisfaction globale des individus en les invitant à répondre, suivant une échelle de gradation, à une question unique « Êtes-vous globalement satisfait de la vie que vous menez ? ».

Statistique annuelle estimée sur base de 4 sources d'enquêtes « intercroisées » : BSW (échantillon 1 200 Wallons), EVS (échantillon : 1 500 Belges, dont environ 600 Wallons), Eurobaromètre repris par Veenhoven (1 000 Belges) et Sciensano, enquêtes de santé.

Indicateur traduisant la satisfaction de vie générale d'une population et donc ses sentiments par rapport à la « vie ».

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution stable jusqu'en 2019, interrompue entre 2006 et 2008. Forte chute en 2020 et 2021 expliquée par la crise sanitaire, les inondations et la crise énergétique. Reprise en 2022 sans retrouver le niveau d'avant crise, stabilisation en 2023 et 2024



VALEURS

(25) Pourcentage du montant total des libéralités par rapport au revenu total net imposable des ménages

UNITÉ : %

SOURCE(S) : SPF Finances

CALCUL(S) : IWEPS

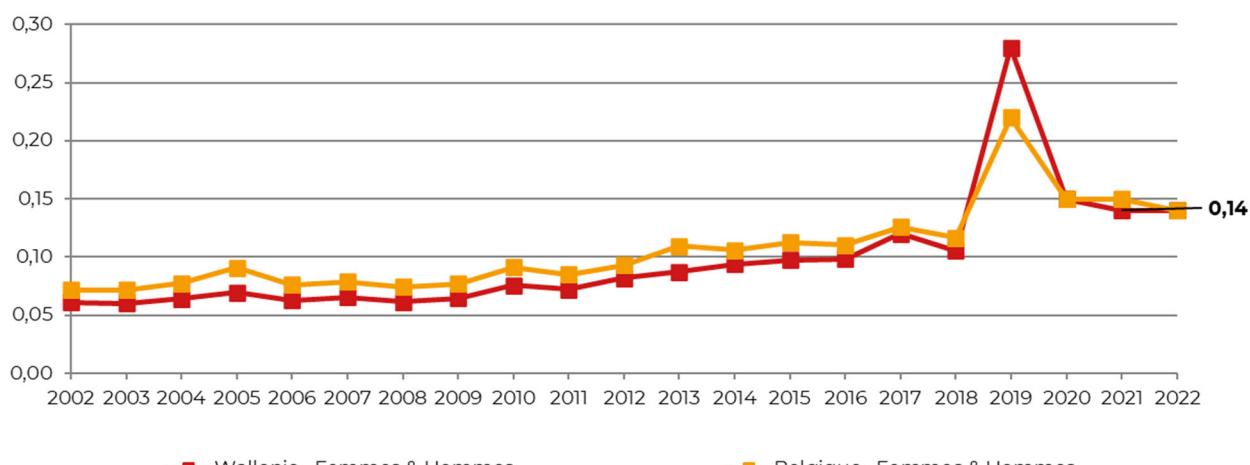
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2022

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage du montant total des libéralités déclarées au code 3940 de la déclaration d'impôt des personnes physiques (c'est-à-dire sans tenir compte des libéralités à des institutions d'enseignement ou de recherche, codes 1393 et 2393). Cette déclaration permet, à certaines conditions, une déduction d'impôts. Depuis le 1er janvier 2011, le montant minimum pour être fiscalement déductible est passé de 30 à 40 euros, ce qui peut influencer la courbe d'évolution du pourcentage.

Indicateur qui traduit une générosité financière de la population (à travers les libéralités).

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance à la hausse sur l'ensemble de la période, régulière jusqu'en 2017, légère diminution en 2018 suivie d'une forte augmentation en 2019 puis d'une diminution en 2020 et d'une stabilisation en 2021 et 2022, au-dessus de la valeur de 2018.

%



VALEURS

(26) Pourcentage de nouveaux donneurs de sang par rapport à la population en âge de donner

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : Croix-Rouge de Belgique et Statbel

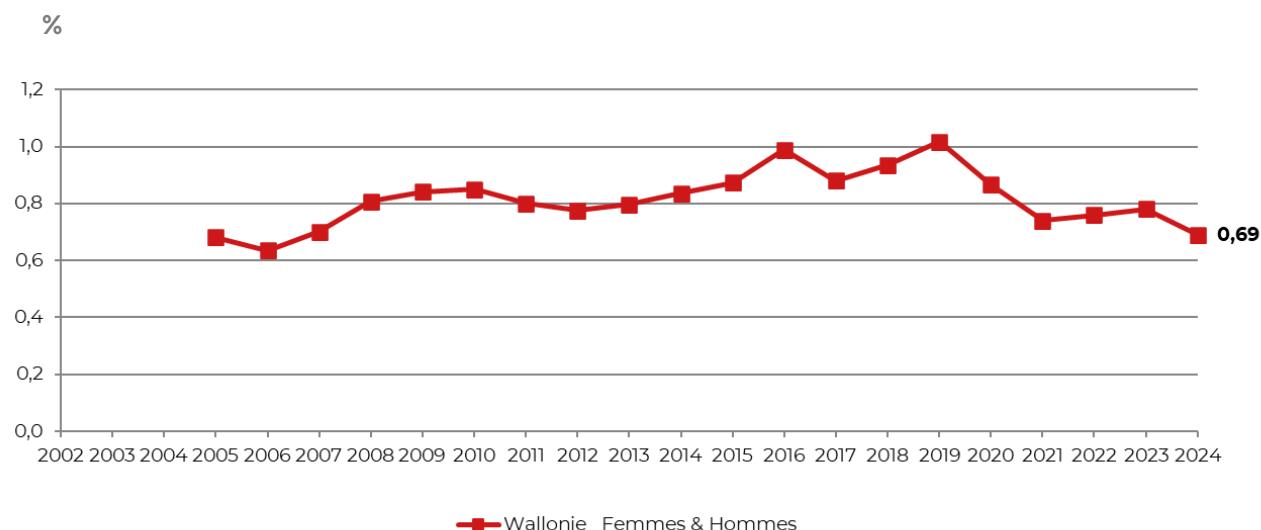
CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2006-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage des nouveaux donneurs de sang qui se sont présentés à un lieu de collecte de la Croix-Rouge de Belgique (francophone) en fonction de la population adulte en âge de donner (de 18 à 65 ans).

Indicateur qui traduit une générosité non financière (à travers les dons de sang).

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle à la hausse jusqu'en 2016 (par vagues successives). Diminution en 2017 suivie d'une reprise en 2018 et 2019. Forte diminution en 2020 et 2021 en lien avec la crise sanitaire, les mesures de confinement et de fermeture des lieux ouverts au public. Légère reprise en 2022 et 2023. Diminution en 2024.



REVENU

(27) Revenu disponible ajusté net par habitant

UNITÉ : euros de 2015/habitant

SOURCE(S) : ICN Institut des Comptes Nationaux

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023 (estimations pour 2024)

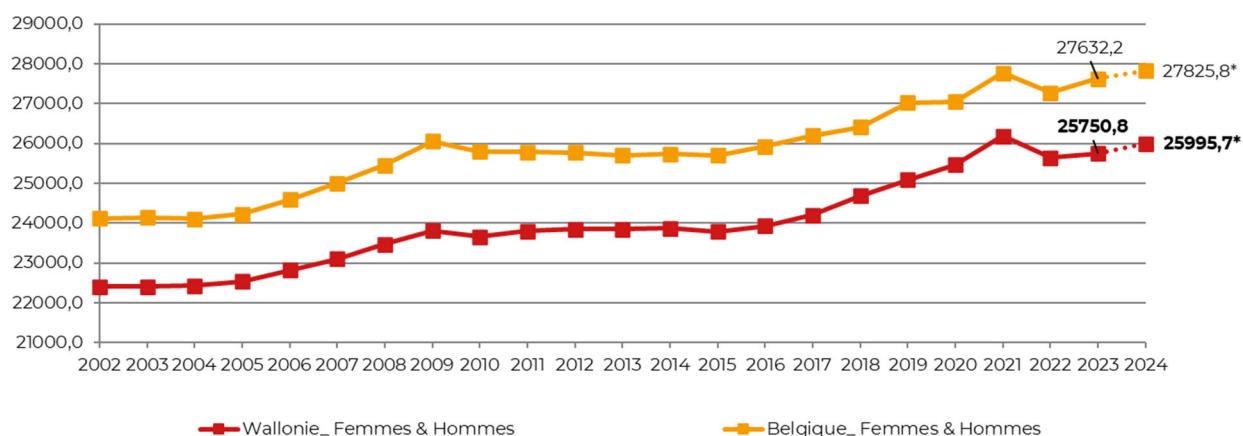
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le revenu disponible ajusté net des ménages est la somme dont dispose un ménage chaque année, après impôts. C'est un indicateur estimant, au niveau macroéconomique, le pouvoir d'achat ou la capacité à répondre aux besoins en termes de consommation de divers biens et services.

Statistique annuelle dérivée des publications de l'ICN.

Indicateur de niveau de vie.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de 2005 à 2009, diminution en 2010 suivie d'une stabilisation jusqu'en 2015. Nette augmentation entre 2016 et 2021. Diminution en 2022. Reprise en 2023 qui se confirmerait en 2024* (Valeur estimée HERMREG).

euros/hab.



REVENU

(28) Pourcentage de majeurs ayant été admis à la procédure en règlement collectif de dettes (fin de l'année)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : BNB Centrale des crédits aux particuliers et Statbel

CALCUL(S) : BNB et IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2006-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de personnes ayant un règlement collectif de dettes (RCD) en cours à la fin de l'année dans la population majeure (18 ans et +). Le règlement collectif de dettes (RCD) est une procédure judiciaire de médiation de dettes dont l'objectif est de rétablir la situation financière d'une personne en état de surendettement durable en procédant, dans la mesure de ses possibilités, au remboursement de toutes ou d'une partie de ses dettes tout en veillant à lui garantir une vie conforme à la dignité humaine.

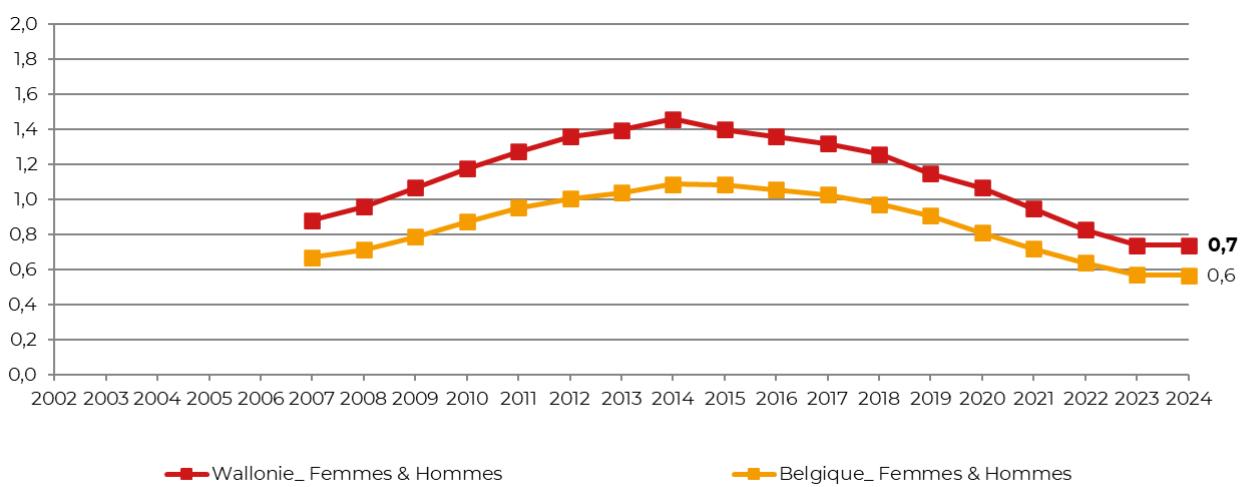
Statistique annuelle basée sur les données de la BNB - Centrale des crédits aux particuliers.

Indicateur de pauvreté.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation jusqu'en 2014 ; nette diminution entre 2015 et 2023 ; stabilisation en 2024.

%



REVENU

(29) Pourcentage d'adultes bénéficiaires de l'aide sociale (RIS, ERIS, GRAPA)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : SPP- Intégration sociale, Service fédéral des Pensions, STATBEL

CALCUL(S) : IWEPS

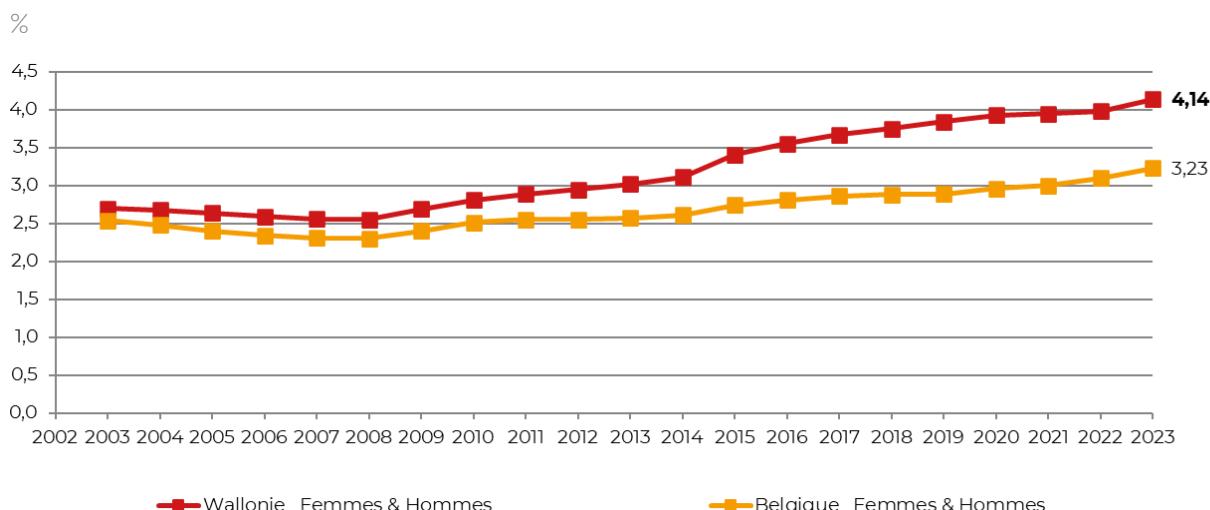
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2007-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de personnes bénéficiant de l'aide sociale (RIS : Revenu d'intégration sociale, ERIS : Équivalent du revenu d'intégration sociale (cf. fiche Part de revenus d'intégration chez les 18-64 ans) ou GRAPA : Garantie de revenus aux personnes âgées (cf. fiche Part de GRAPA chez les 65 ans et plus)). Ces chiffres reprennent les moyennes mensuelles des revenus d'intégration et de leur équivalent

Indicateur de pauvreté.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation tendancielle sur l'ensemble de la période en trois phases : diminution contenue entre 2003 et 2008, hausse progressive entre 2009 et 2014, accélérée à partir de 2015.



EMPLOI

(30) Taux d'emploi BIT des 20 à 64 ans

UNITÉE : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel et EUROSTAT

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2024

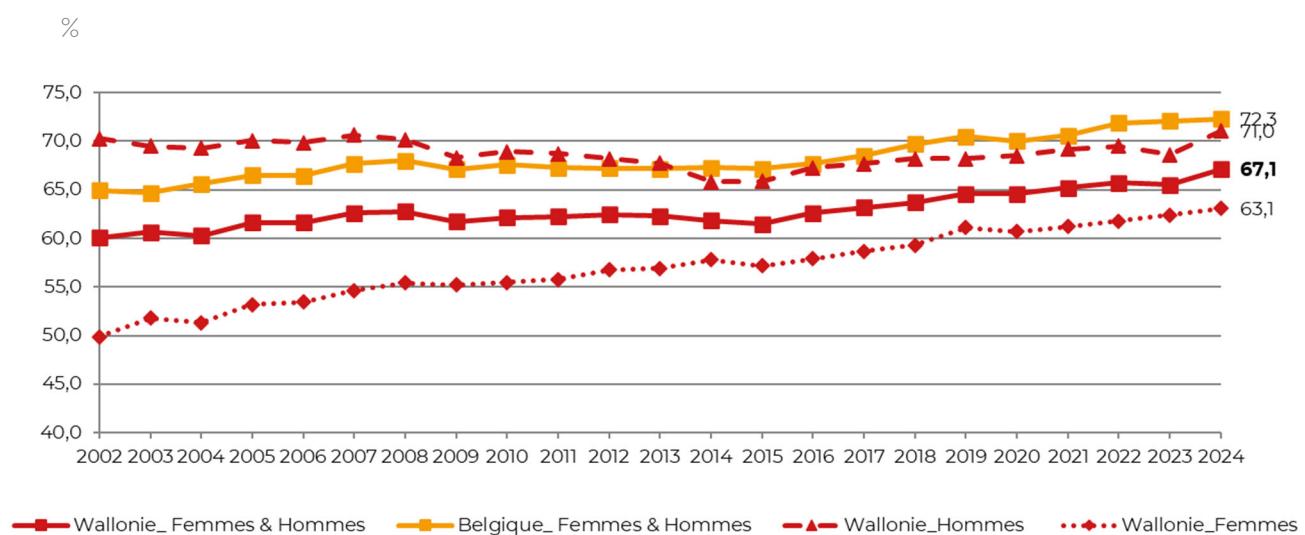
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de la population active occupée de 20 à 64 ans en emploi BIT dans la population en âge de travailler.

Selon la définition du BIT, une personne est considérée en emploi dès lors qu'elle effectue un travail rémunéré d'une durée d'une heure au moins, pendant une semaine de référence.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur d'accès au marché du travail, un des déterminants de l'intégration sociale.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle à la hausse en distinguant deux phases : une première phase de croissance bridée jusqu'en 2015, résultat d'une progression soutenue de la participation des femmes au marché du travail parallèle à un essoufflement de la participation des hommes ; une deuxième phase de croissance plus soutenue à partir de 2016 jusqu'en fin de période, marquée par une progression parallèle de la participation des femmes et des hommes au marché du travail.



EMPLOI

(31) Salaire journalier brut médian

UNITÉ : euros/ETP (équivalent temps plein)

SOURCE(S) : Office national de Sécurité sociale (ONSS)

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le salaire journalier brut médian correspond au salaire du travailleur situé au centre de la distribution des salaires journaliers bruts des travailleurs salariés assujettis à l'ONSS qui travaillent en Wallonie, exprimés en équivalents-temps plein (ETP).

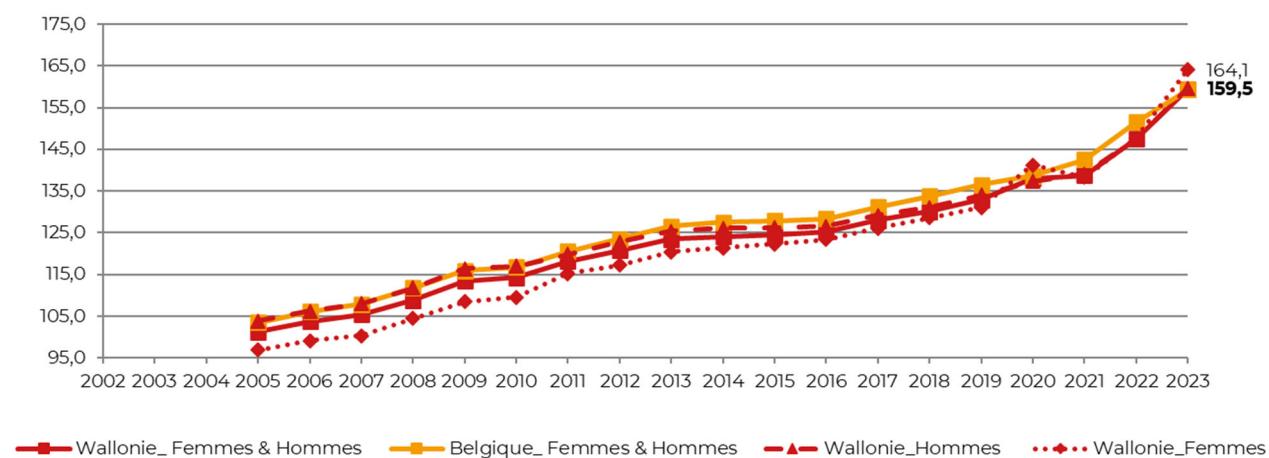
La rémunération journalière est une donnée dérivée, calculée à partir de la rémunération brute ordinaire qui sert de base au calcul des cotisations de sécurité sociale. Dans ce calcul, on tient uniquement compte des rémunérations qui se rapportent directement aux prestations de travail exprimées en journées rémunérées et/ou en heures rémunérées. Pour plus d'informations relatives notamment aux méthodes utilisées par l'ONSS pour déterminer le volume de travail et le calculer en ETP, et pour calculer la rémunération, voir la brochure sur l'emploi salarié de l'ONSS (brochure beige) téléchargeable sur leur site :

<http://www.rsz.fgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie>

Indicateur de niveau de vie, à travers le revenu professionnel.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle à la hausse en trois phases : une première phase, de 2005 à 2013 stabilisée entre 2014 et 2016, une deuxième phase d'accroissement entre 2017 et 2020 stabilisée en 2021 et une troisième phase d'accroissement soutenu en 2022 et 2023, résultat de la forte inflation et de l'indexation automatique des salaires.

euros/ETP



EMPLOI

(32) Pourcentage d'emploi temporaire parmi les salariés (15 à 64 ans)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel et IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Pourcentage d'emploi temporaire parmi les salariés de 15 à 64 ans. L'emploi temporaire concerne l'emploi à durée déterminée ou lié à une période non connue, mais clairement définie sur la base de critères objectifs tels que l'achèvement d'un contrat ou le remplacement temporaire d'un salarié absent.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés).

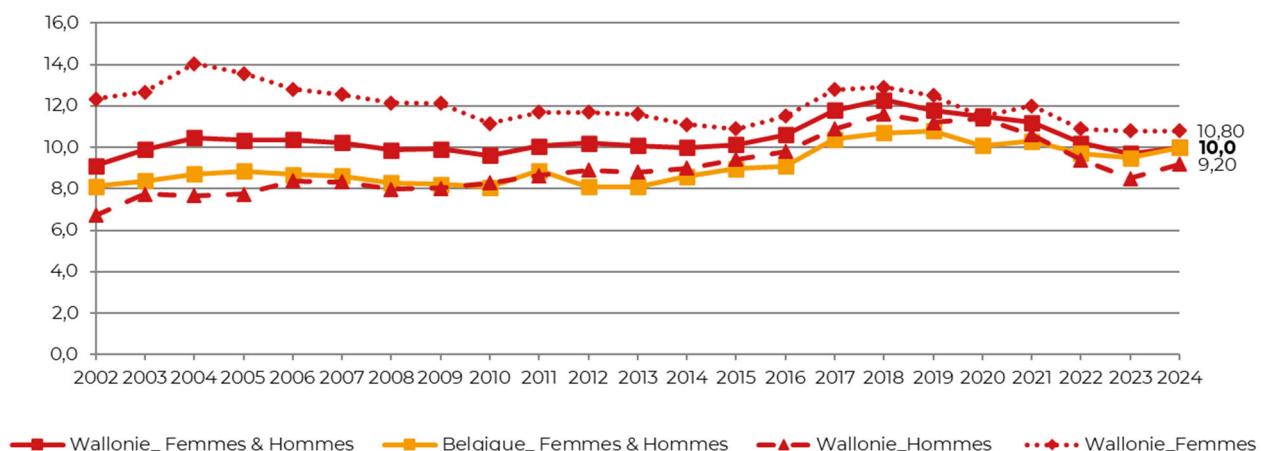
Indicateur des conditions de travail et de la précarité de l'emploi.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : Période de stabilité entre 2004 et 2015, augmentation entre 2016 et 2018, diminution entre 2019 et 2023, légère augmentation en 2024.

Diminution de l'écart entre les hommes et les femmes tout au long de la période.

%



EMPLOI

(33) Pourcentage de chômeurs BIT de longue durée (plus de 1 an) dans la population totale des chômeurs (15 ans et plus)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel et EUROSTAT

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2024

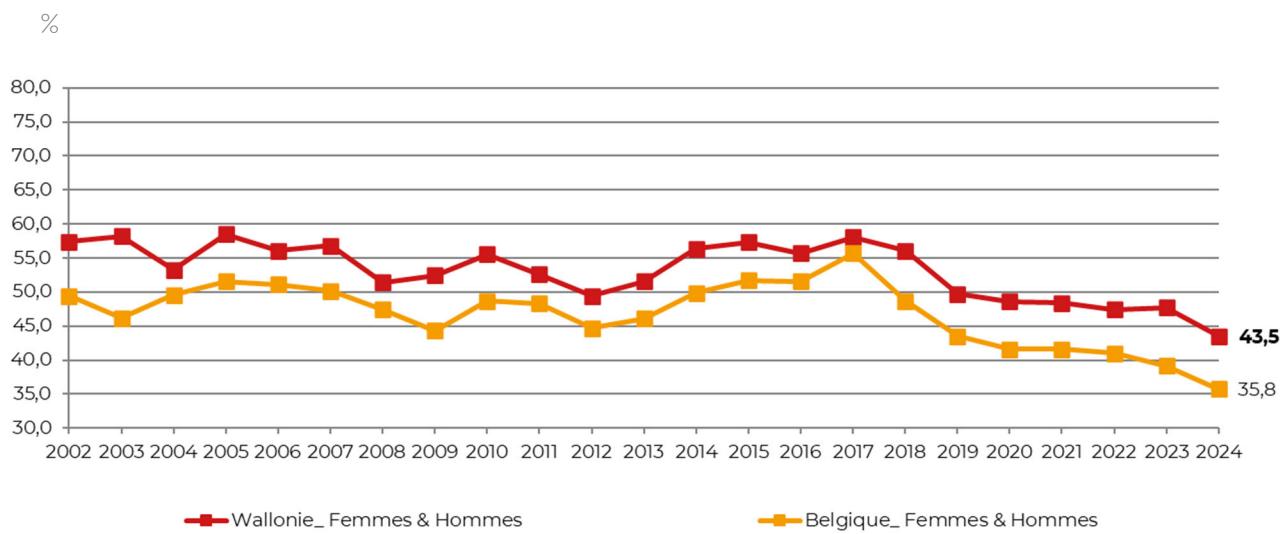
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Pourcentage de chômeurs BIT de longue durée (plus d'un an) dans la population totale des chômeurs (15 ans et plus). Le taux de chômage, au sens du BIT, concerne la population sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible pour occuper un emploi.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur de difficulté d'accès au marché du travail et de risque d'exclusion de la société lié à une période de chômage prolongée.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuations annuelles conjoncturelles/cycliques jusqu'en 2017. À partir de 2018, baisse soutenue jusque 2020, contenue entre 2021 et 2023 et plus marquée en 2024.



EMPLOI

(34) Pourcentage de travailleurs salariés assujettis à l'ONSS bénéficiant d'un congé thématique pour l'un des motifs suivants : congé parental, congé pour assistance médicale, congé pour soins palliatifs.

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : ONEM - Statistiques des paiements ONSS

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2024

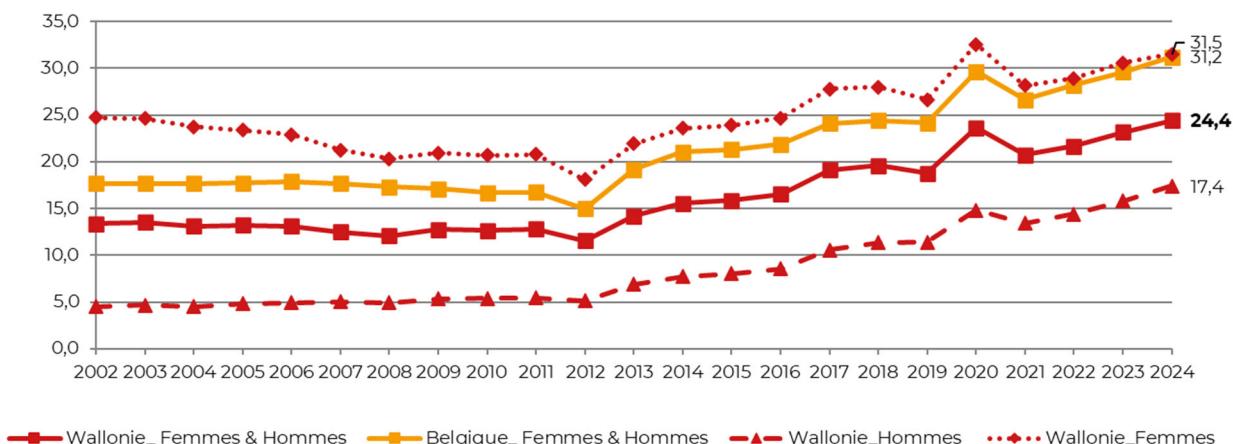
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le congé thématique est une forme spécifique d'interruption de carrière complète ou partielle permettant au travailleur de suspendre ou de réduire temporairement ses prestations pour s'occuper de son / ses jeunes enfant(s) (congé parental) ou pour assister ou octroyer des soins à un membre de son ménage ou de sa famille qui souffre d'une maladie grave (congé pour assistance médicale) ou encore pour prodiguer des soins palliatifs destinés à une personne en fin de vie souffrant d'une maladie incurable en phase terminale (congé pour soins palliatifs). Durant cette interruption, le travailleur peut obtenir une allocation d'interruption payée par l'ONEM.

L'unité statistique prise en considération est le nombre de paiements effectués en moyenne par mois au cours d'une année, appelé mois d'introduction. Au cours d'un mois d'introduction, plusieurs paiements peuvent être effectués pour une seule personne.

Le congé thématique permet de mieux concilier travail et vie privée. Il contribue à favoriser le développement personnel de chacun et la répartition des tâches au sein des ménages.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance stable jusqu'en 2012, suivie d'une augmentation continue jusqu'en fin de période, boostée en 2020 en raison des mesures de soutien aux ménages avec enfants pendant le confinement.

%



EMPLOI

(35) Pourcentage de titulaires salariés et indépendants de l'AMI en incapacité de travail depuis plus d'un an et ayant une reconnaissance médicale en invalidité, rapporté à la population wallonne d'âge actif (15 à 64 ans)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : INAMI, STATBEL, BfP, IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen : HERMREG

CALCUL(S) : BfP, IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen : HERMREG (moyenne annuelle au 30 juin)

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2009-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le pourcentage rapporte le nombre de travailleurs du secteur privé (salarié ou indépendant) âgés de 15 à 64 ans, titulaires de l'Assurance Maladie-Invalidité, ayant atteint une incapacité de travail d'une durée d'au moins un an et un jour et ayant une reconnaissance médicale en invalidité au 31/12 de l'année mentionnée, à la population en âge de travailler (15-64 ans). Les fonctionnaires statutaires n'étant pas à charge de l'Assurance Maladie Invalidité pour le volet indemnités ne sont pas repris dans les données.

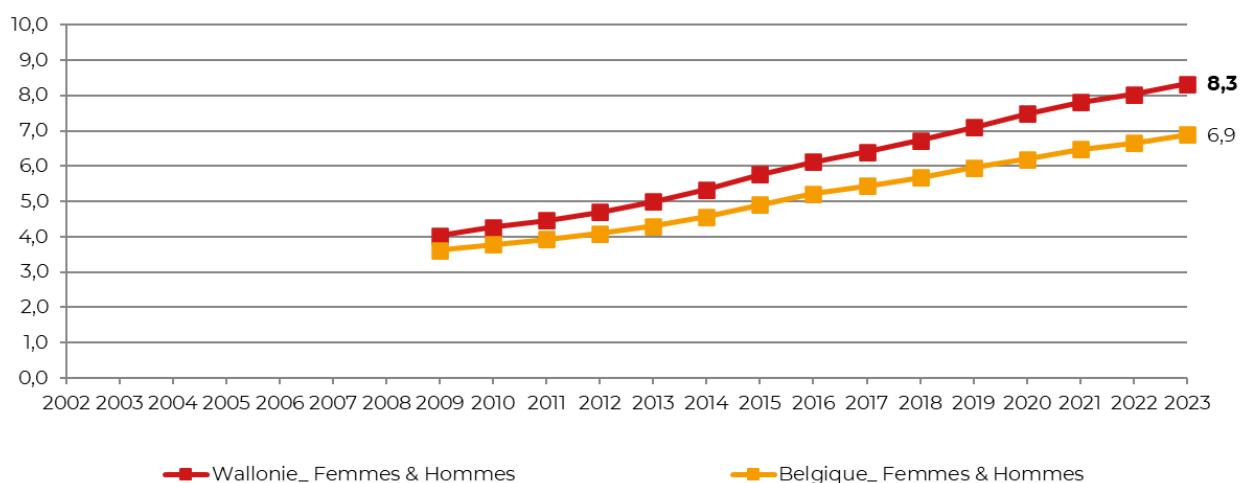
Statistique annuelle, basée sur les données administratives de l'INAMI – Service des indemnités – Direction finances et statistiques (uniquement depuis 2009), du Bureau fédéral du Plan, de l'IBSA, de l'IWEPS et de Statistiek Vlaanderen : HERMREG, en moyenne annuelle au 30 juin.

Indicateur lié aux risques sociaux générés par la situation professionnelle et les conditions de travail

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance continue à l'augmentation depuis 2009.

%



DÉSÉQUILIBRE DE SANTÉ

(36) Écart relatif entre le taux de suicide des hommes et des femmes

UNITÉ : %

SOURCE(S) : Statbel, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2022

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Écart relatif entre le taux de suicide des hommes et des femmes.

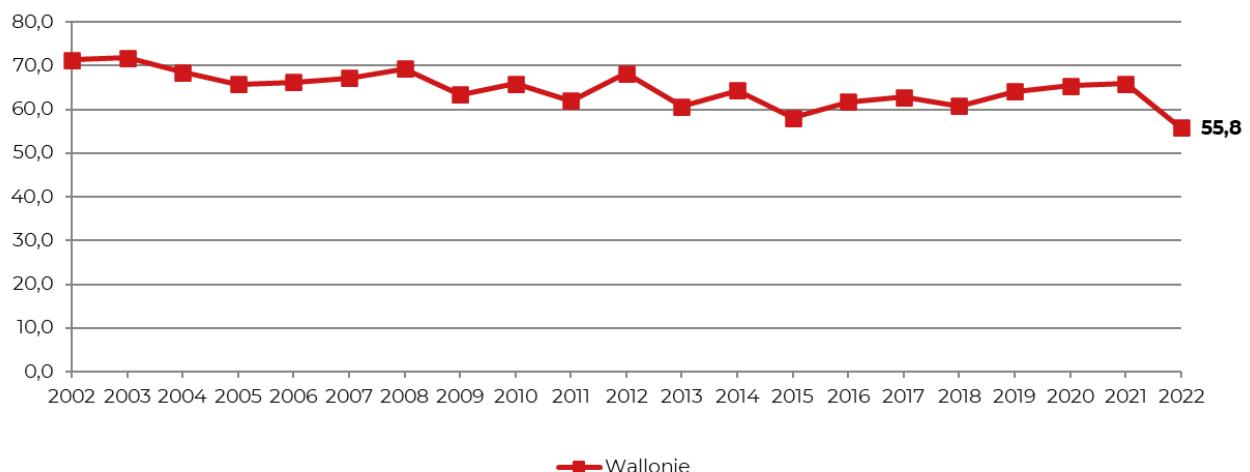
Statistique annuelle issue des bulletins de déclarations des décès à l'état civil suivant la cause de décès déclarée « suicide », probablement sous-estimée.

Indicateur d'inégalités par rapport au mal-être profond.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle à la baisse jusqu'en 2015 avec des fluctuations et des pics en 2008 et 2012, suivie d'une reprise à la hausse entre 2016 et 2021. Nette diminution en 2022.

%



DÉSÉQUILIBRE DE SANTÉ

(37) Écart relatif entre le pourcentage de consommateurs d'antidépresseurs chez les hommes et les femmes

UNITÉ : %

SOURCE(S) : Agence Inter-Mutualiste

CALCUL(S) : IWEPS

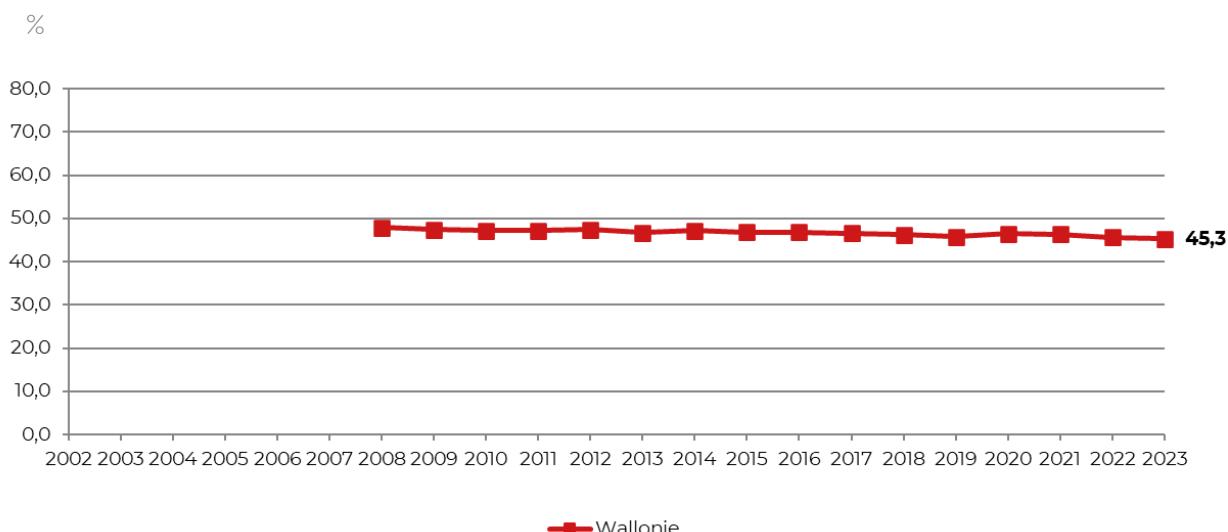
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2008-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Écart relatif entre le pourcentage de consommateurs d'antidépresseurs chez les hommes et chez les femmes

Indicateur d'inégalités par rapport à la dépression, sous un angle médicamenteux.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle en très légère diminution.



DÉSÉQUILIBRE DE SANTÉ

(38) Écart relatif entre le taux de mortalité des hommes bénéficiaires du BIM et celui des hommes non BIM

UNITÉ : %

SOURCE(S) : AIM sur base notamment de Statbel, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2003-2024

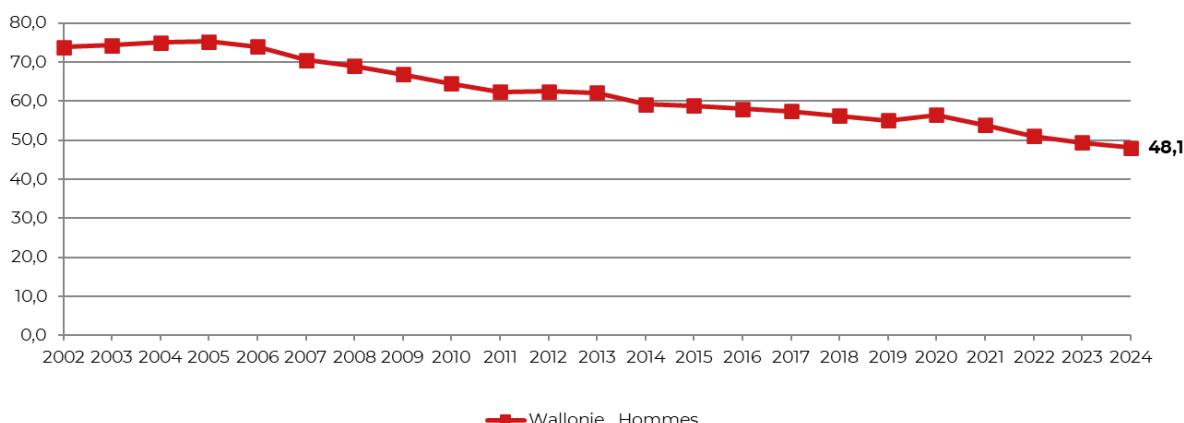
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : L'écart relatif de taux de mortalité permet de comparer la mortalité dans deux sous-populations différentes, celle des hommes bénéficiaires de l'intervention majorée et celles des hommes qui n'en bénéficient pas. Un bénéficiaire de l'intervention majorée est une personne qui bénéficie d'un remboursement plus élevé de l'assurance maladie obligatoire pour certaines prestations de santé souvent en raison d'une situation de précarité. Le droit est automatique pour les personnes qui bénéficient d'une allocation sociale telle que le revenu d'intégration du CPAS, la garantie de revenus aux personnes âgées, l'allocation aux personnes handicapées octroyée par le Service public fédéral Sécurité sociale.

Le droit est également ouvert aux enfants atteints d'un handicap reconnu d'au moins 66 %, aux étrangers mineurs non accompagnés ou aux enfants orphelins de père et de mère. Les enfants à charge d'un bénéficiaire de l'intervention majorée le sont aussi. En plus de la réduction des frais de soins de santé, les bénéficiaires de l'intervention majorée peuvent prétendre à d'autres avantages, notamment des réductions dans les transports en commun et des tarifs sociaux pour l'énergie. Grâce à l'intervention majorée, l'accès aux soins de santé, aux transports et à l'énergie (consultations médicales, médicaments, frais d'hospitalisation...) est facilité pour les personnes disposant de faibles revenus ou confrontées à des situations sociales à risque.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle à la baisse sur toute la période, interrompue en 2020, année de la pandémie de la Covid-19.

%



DÉSÉQUILIBRE DE FORMATION

(39) Écart relatif entre le pourcentage des hommes diplômés du supérieur et les femmes de même niveau de diplôme (de 30 à 34 ans)

UNITÉ : %

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel et IWEPS

L'écart relatif (exprimé en %) est obtenu par la différence entre le pourcentage des hommes diplômés du supérieur et celui des femmes diplômées du supérieur, rapportée au pourcentage des hommes diplômés du supérieur.

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Les jeunes adultes n'accèdent pas de manière égale à un niveau de diplôme du supérieur. L'indicateur est construit pour présenter l'inégalité de genre. D'autres sous-groupes pourraient également être testés.

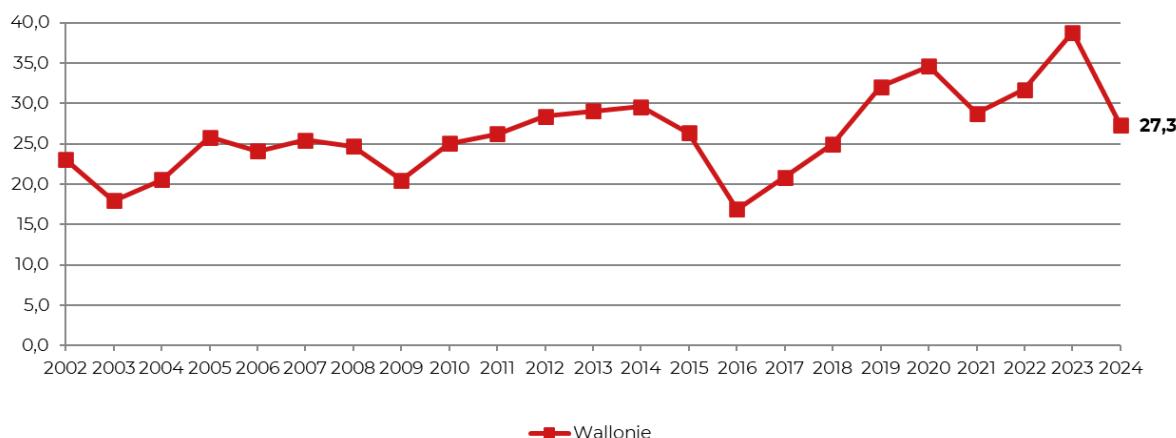
Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur des inégalités de genre par rapport à la formation des jeunes adultes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution par vagues successives, avec une tendance de long terme à l'accroissement des écarts jusqu'en 2023, interrompu en 2021 – vraisemblablement en lien avec la crise sanitaire et les confinements. Forte diminution en 2024.

%



DÉSÉQUILIBRE DE FORMATION

(40) Écart relatif entre le pourcentage des jeunes hommes sans diplôme du secondaire et ne suivant pas de formation et les jeunes femmes dans la même situation (18 à 24 ans)

UNITÉ : %

SOURCE(S) : ONSS

CALCUL(S) : Statbel et IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS :

L'écart relatif (exprimé en %) est obtenu par la différence entre les pourcentages des jeunes hommes et des jeunes femmes sans diplôme du secondaire et ne suivant pas de formation, rapportée au pourcentage de jeunes hommes sans diplôme du secondaire et ne suivant pas de formation.

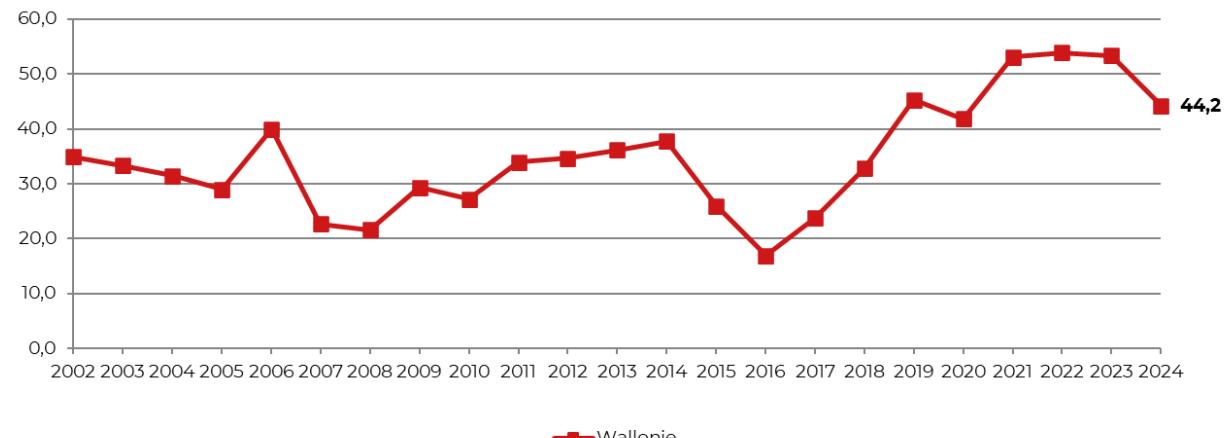
Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur des inégalités de genre par rapport à l'accès à la formation des jeunes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolutions fluctuantes sur l'ensemble de la période avec une tendance nette à la hausse des écarts entre 2016 et 2021, stabilisée en 2022 et 2023. Diminution en 2024.

%



DÉSÉQUILIBRE DE REVENU

(41) Coefficient interquartile des salaires des salariés wallons assujettis à l'ONSS

UNITÉ : /

SOURCE(S) : ONSS

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

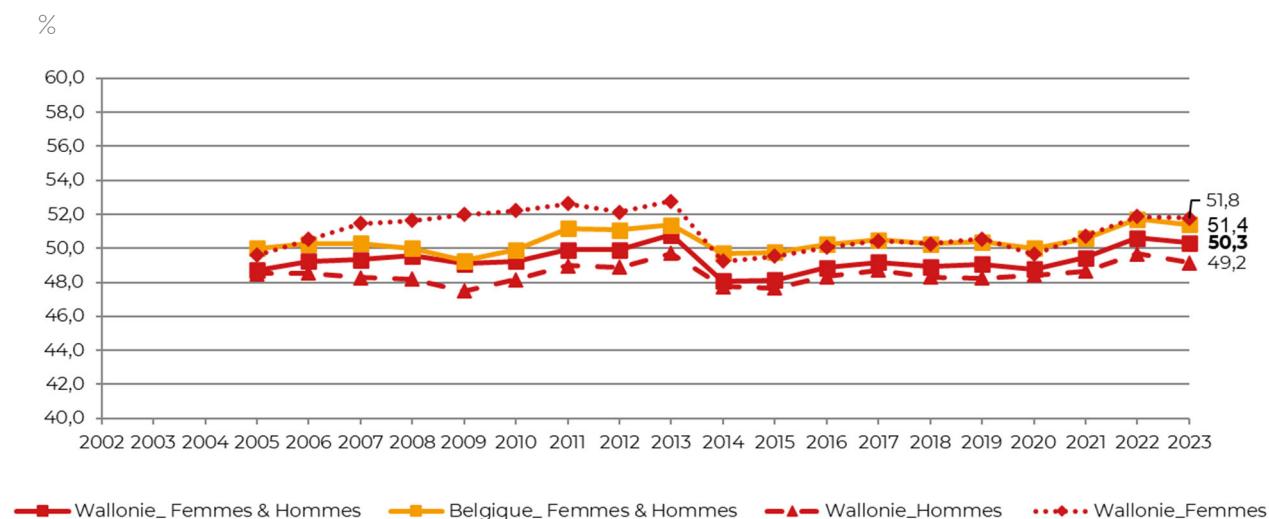
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le coefficient interquartile (écart entre le 3e quartile et le 1er quartile / quartile2) du salaire journalier brut des travailleurs salariés estimés en équivalent temps plein (ETP) assujettis à l'ONSS (et donc sans tenir compte des assujettis à l'ONSSAPL), en moyenne annuelle. Les quartiles sont estimés sur la base des classes salariales de rémunération journalière disponibles à l'ONSS. Pour plus d'informations relatives notamment aux méthodes utilisées par l'ONSS pour déterminer le volume de travail et le calculer en ETP, et pour calculer la rémunération journalière, voir la brochure sur l'emploi salarié de l'ONSS (brochure beige) téléchargeable sur leur site : <http://www.rsz.fgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie>

Statistique annuelle basée sur les données de l'Office national de Sécurité sociale.

Indicateur des inégalités de revenu du travail utilisé pour approcher les inégalités de revenu.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : Évolution tendancielle à une relative stabilité, en distinguant trois phases : une première phase d'augmentation entre 2005 et 2013, interrompue en 2014; une deuxième phase de stabilisation entre 2015 et 2020, une troisième phase de fluctuations entre 2021 et 2023, période marquée par une forte inflation associée à une indexation automatique des salaires.



DÉSÉQUILIBRE DE REVENU

(42) Écart relatif de salaires hommes - femmes calculé sur salaire horaire brut moyen (temps plein et temps partiel) dans le secteur privé

UNITÉ : %

SOURCE(S) : STABEL Enquêtes annuelles sur la structure et la répartition des salaires-STABEL

CALCUL(S) : STABEL

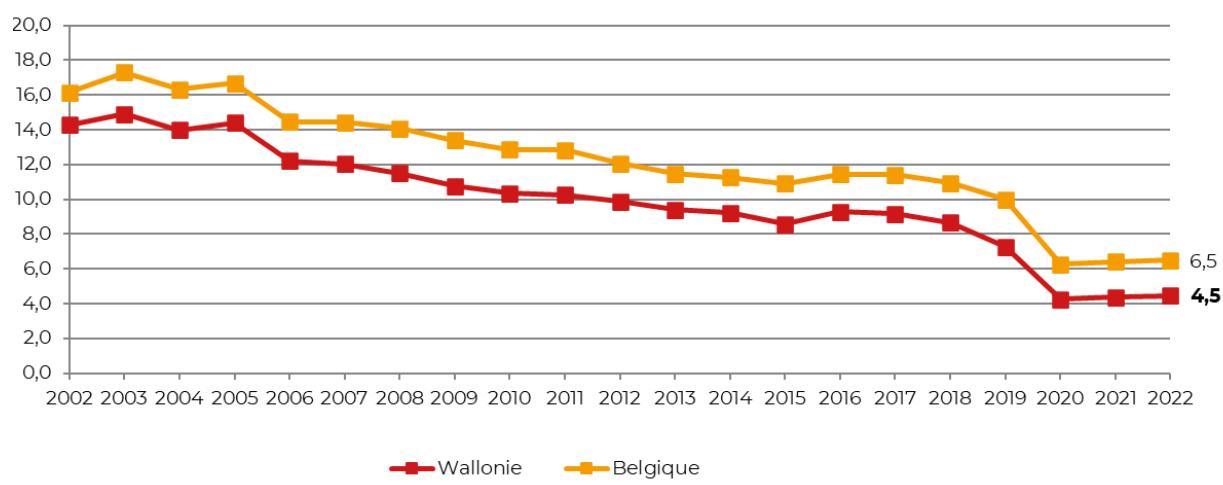
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2022

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : L'écart de salaire est calculé sur le salaire horaire brut moyen (temps plein et temps partiel) dans le secteur privé. Les données utilisées pour calculer cet indicateur proviennent de l'enquête sur la structure des salaires, une enquête annuelle menée par Statbel (et supervisée par Eurostat) auprès des entreprises employant au moins dix salariés.

L'écart salarial entre hommes et femmes permet d'approcher les discriminations et les inégalités sociales de genre au sein du marché du travail.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle à la baisse des écarts de salaire entre hommes et femmes jusqu'en 2020, plus marquée en 2020, probablement en lien avec la crise sanitaire. Stabilisation en fin de période.



DÉSÉQUILIBRE DE REVENU

(43) Écart relatif entre les pourcentages de bénéficiaires du (E)RIS, selon deux groupes d'âge, les jeunes de 18-24 ans et les adultes (25-44 ans)

UNITÉ : %

SOURCE(S) : Service Public Fédéral de Programmation Intégration sociale (SPP IS)

CALCUL(S) : IWEPS

L'écart relatif (exprimé en %) est obtenu par la différence entre le pourcentage de bénéficiaires du (E)RIS âgés de 18-24 ans et le pourcentage de bénéficiaires du (E)RIS âgés de 25-44 ans, rapporté au pourcentage de bénéficiaires du (E)RIS âgés de 18-24 ans.

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2003-2023

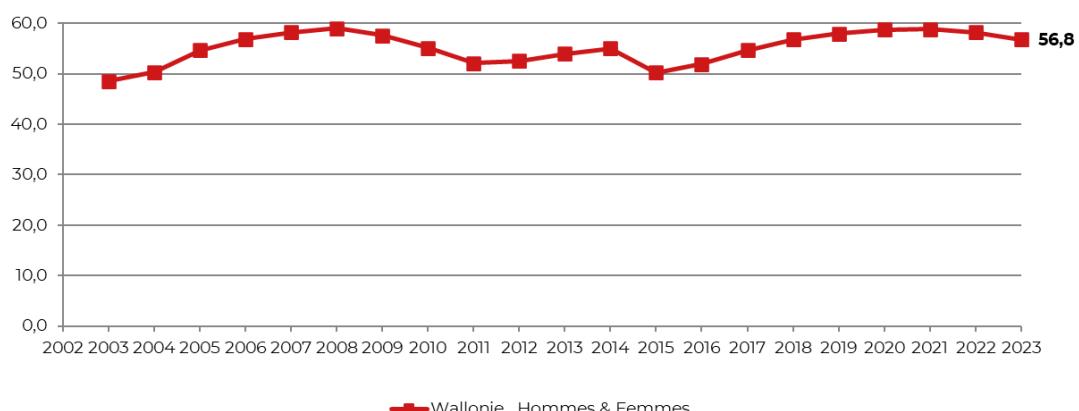
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : l'écart relatif de pourcentages des bénéficiaires du (E)RIS, selon deux groupes d'âge, les 18-24 ans et les adultes (25-44 ans). Le Revenu d'intégration sociale (RIS) est un revenu minimum attribué par le CPAS aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes et ne peuvent y prétendre et qui ne sont pas en mesure de se les procurer, soit par leur effort personnel, soit par d'autres moyens. L'Équivalent au revenu d'intégration sociale (ERIS) est une aide financière qui est attribuée par le CPAS dans le cadre du Droit à l'aide sociale (loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale) aux personnes qui, pour des raisons déterminées (par exemple, la nationalité), n'entrent pas en ligne de compte pour le droit à l'intégration sociale. Les montants sont identiques à ceux du RIS. L'indicateur clé repris ici rapporte le nombre mensuel moyen.

Indicateur des inégalités de revenu d'intégration sociale selon l'âge.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution temporelle en deux vagues successives : une première vague entre 2003 et 2014 et une deuxième vague à partir de 2016. Entre les deux vagues, l'année 2015 est marquée par l'introduction de la mesure visant la limitation dans le temps des allocations d'insertion des demandeurs d'emploi contraints de demander le revenu d'intégration sociale. Légère diminution de la courbe amorcée en 2023.

%



DÉSÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EMPLOI)

(44) Écart relatif entre le taux de chômage BIT des jeunes (15 à 24 ans) et le taux de chômage BIT des 25 à 49 ans

UNITÉ : %

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel, EUROSTAT, IWEPS

L'écart relatif (exprimé en %) est obtenu par la différence entre les taux de chômage BIT des jeunes (15-24 ans) et des personnes de 25-49 ans, rapportée au taux de chômage BIT des jeunes (15-24 ans).

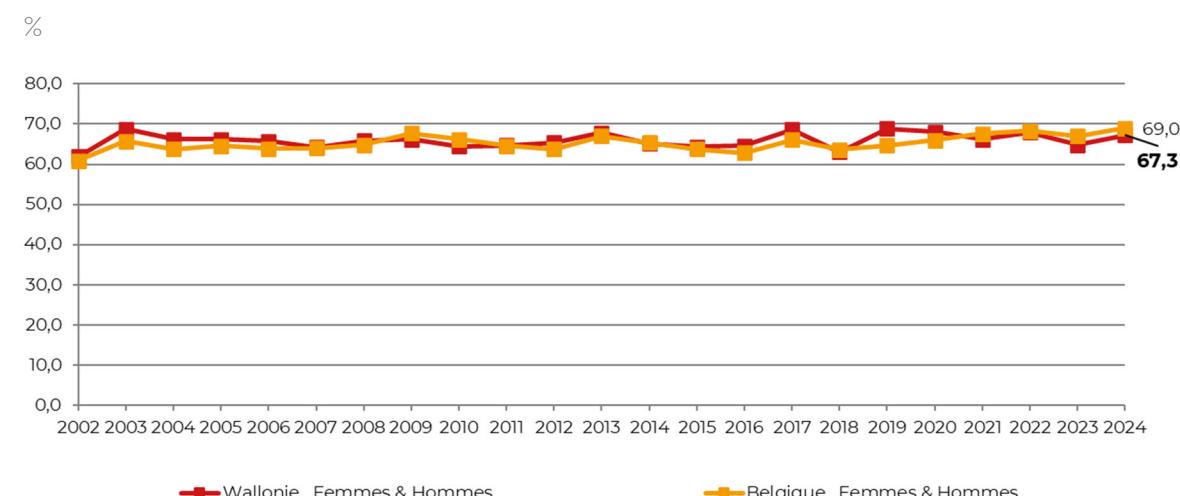
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Différence entre le taux de chômage BIT annuel des jeunes de 15 à 24 ans et le taux de chômage BIT des 25 à 49 ans. Le taux de chômage, au sens du BIT, concerne la population sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible pour occuper un emploi. Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur d'inégalités dans l'accès au marché du travail des jeunes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuations annuelles autour d'un trend relativement stable variant entre un minimum de 61,9 en 2002 et un maximum de 68,9 en 2019.



DÉSÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EMPLOI)

(45) Écart relatif des taux d'emploi BIT des personnes nées en Belgique et des taux d'emploi des personnes nées hors UE résidant en Belgique

UNITÉ : %

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Steunpunt WSE, Statbel, IWEPS

L'écart relatif (exprimé en %) est obtenu par la différence entre les taux d'emploi BIT des personnes nées en Belgique et des personnes nées hors UE résidant en Belgique, rapportée au taux d'emploi BIT des personnes nées en Belgique.

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2024

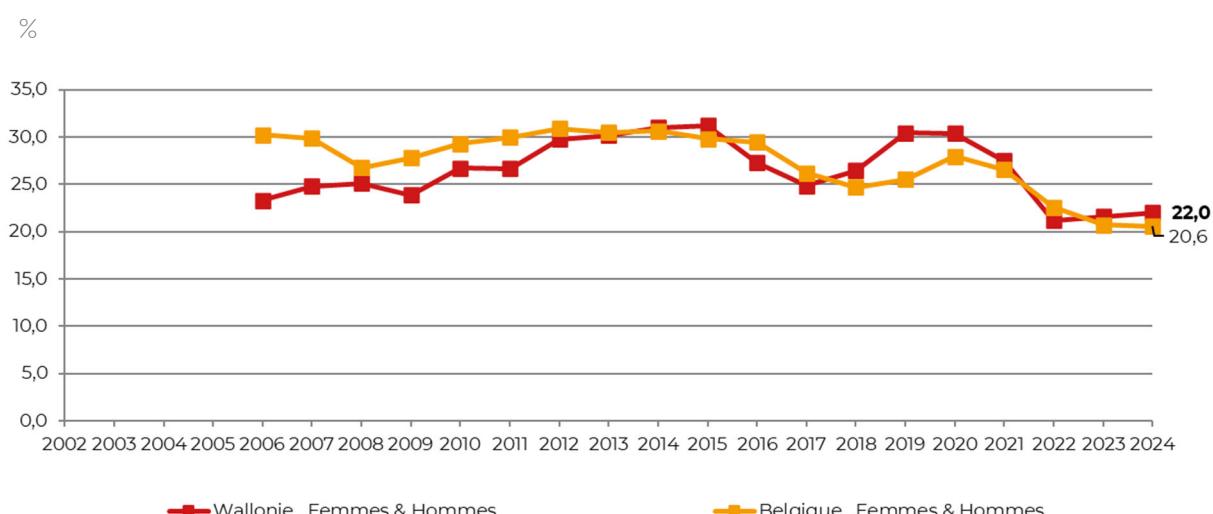
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Écart relatif entre le taux d'emploi BIT annuel des personnes nées en Belgique et celui des personnes nées hors UE résidant en Belgique. Le taux d'emploi est le pourcentage de la population active occupée de 20 à 64 ans en emploi BIT dans la population en âge de travailler. Selon la définition du BIT, une personne est considérée en emploi dès lors qu'elle effectue un travail rémunéré d'une durée d'une heure au moins, pendant une semaine de référence.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés).

Indicateur d'inégalités dans l'accès au marché du travail des populations nées à l'étranger (hors UE).

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : Fluctuations de la courbe en deux vagues successives : une première vague, entre 2006 et 2017 et une deuxième vague entre 2018 et 2022. Amorce d'une légère augmentation en fin de période (2023-2024).



DÉSÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EMPLOI).

(46) Écart relatif des taux d'emploi BIT selon le niveau de diplôme (personnes diplômées du secondaire inférieur maximum par rapport aux personnes diplômées du supérieur)

UNITÉ : %

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel, EUROSTAT, IWEPS.

L'écart relatif (exprimé en %) est obtenu par la différence entre les taux d'emploi BIT des diplômés du supérieur et des diplômés du secondaire inférieur maximum, rapportée au taux d'emploi BIT des diplômés du supérieur.

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2024

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le taux d'emploi est le pourcentage de la population active occupée de 25 à 64 ans en emploi BIT dans la population en âge de travailler. Selon la définition du BIT, une personne est considérée en emploi dès lors qu'elle effectue un travail rémunéré d'une durée d'une heure au moins, pendant une semaine de référence.

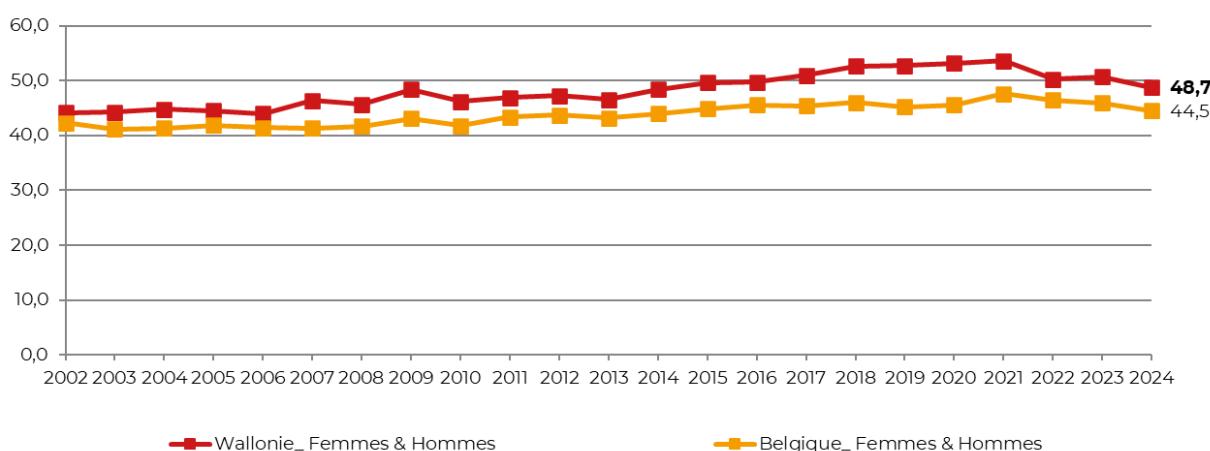
Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur d'inégalités dans l'accès au marché du travail en fonction du niveau de diplôme.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance globale à une augmentation de l'écart jusqu'en 2021, plus soutenue entre 2014 et 2021. Diminution de l'écart amorcée en 2022 et poursuivie en 2024.

%





L’Institut wallon de l’évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public. D’une part, il est l’autorité statistique de la Région wallonne. Dans ce cadre, il a pour mission de développer, produire et diffuser des statistiques officielles en réponse aux besoins des utilisateurs wallons (monde socio-économique, environnemental et scientifique, société civile, institutions publiques).

Il coordonne à cette fin les activités du système statistique wallon. Il revêt par ailleurs la qualité d’autorité statistique de la Région au sein de l’Institut interfédéral de statistique. D’autre part, par sa mission générale d’aide à la décision, il produit des études et analyses diverses qui vont de la présentation de travaux statistiques et d’indicateurs à la réalisation de travaux d’évaluation de politiques publiques, de prospective et de prévision ainsi que de recherches et ce, dans tous les domaines de compétence de la Région.

Plus d’infos : <https://www.iweps.be>



2025